



**L'Ordre des dentistes
prend un virage écologique**



CEREC[®] 3D

maintenant au fauteuil

**Contactez votre représentant(e) Patterson
pour organiser une démonstration.**

sirona
The Dental Company

Québec
418.688.6546
800.463.5199

Montréal
514.745.4040
800.363.1812

Ottawa
613.738.0751
800.267.1366


PATTERSON
DENTAL/DENTAIRE

Sommaire

www.odq.qc.ca



Conception de
la page couverture :
Studio Artbec Inc.

453 Mot de la présidente

455 President's message

457 Article scientifique

Traumatismes des dents antérieures permanentes
Quinzième partie : traumatismes aux tissus mous

463 Article scientifique

Traumatismes des dents antérieures permanentes
Seizième partie : séquelles au bourgeon de la dent permanente à la suite d'un traumatisme de la dent primaire

468 Nouvelles en bref

- Toxine botulinique de type A (Botox) et dispersion à distance de la toxine
- L'AQNT publie un dépliant d'information sur la névralgie du trijumeau
- Félicitations aux récipiendaires de l'Université de Montréal!
- Le Dr Gilles Lavigne est nommé membre de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires
- 52^e Congrès de la Société dentaire Nord Sud
- Le teintier VITA 3D-Master célèbre son 10^e anniversaire

470 L'Ordre vous informe

478 Grilles d'activités scientifiques des sociétés dentaires

483 Les petites annonces

486 Index des annonceurs À l'agenda



Publication officielle de l'Ordre des dentistes du Québec.

Les opinions exprimées dans le Journal sont uniquement celles des auteurs.

Le fait, pour un annonceur, de présenter ses produits ou ses services dans le JOURNAL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC ne signifie pas nécessairement qu'ils sont endossés par l'Ordre des dentistes du Québec.

Official publication of the Ordre des dentistes du Québec. The opinions expressed in the articles herein are the sole responsibility of the authors.

The fact that a manufacturer advertises its products or services in the JOURNAL does not necessarily imply that such products have been endorsed by the Ordre des dentistes du Québec.

Bureau des administrateurs / Board of Directors

Dr. Diane Legault, présidente
Région 1 Dr. Peter C. WHITE
Région 2 Dr. Luc GRAVEL*

Région 3 Dr. Denis ROBERT
Dr. Lise PAYANT
Région 4 Dr. Christian FORTIN*
Région 5 Dr. Guy BOISCLAIR
Région 6 Dr. Danielle ROBERT
Région 7 Dr. Josée BELLEFLEUR
Dr. Barry DOLMAN
Dr. Sylvain GAGNON
Dr. Monique MICHAUD
Dr. Melvin SCHWARTZ, vice-président
Dr. Pierre TESSIER
Région 8 Dr. Guy DÉOM
Région 9a Dr. André SAVARD
Région 9b Dr. Gilles E. LEFEBVRE
Région 9c Dr. Pierre BOISVERT
Région 10 Dr. Claude BEAULIEU
Région 11 Dr. Guy LAFRANCE
Région 12 Dr. Paul PERRIER

Administrateurs nommés par / Directors appointed by the Office des professions

M. Louis ROY
M. Michel GUINDON*
Mme Gisèle G. ROY
Mme Louise VIAU

Directrice générale et Secrétaire Executive Director and Secretary

Mme Caroline DAoust

* Les membres du comité administratif

PRODUCTION

Direction des affaires publiques et des communications

Mme Carole ERDELYON, directrice

COORDINATION ET PUBLICITÉ COORDINATION AND ADVERTISING

Mme Johanne Erdelyon
Journal de l'Ordre des dentistes du Québec
Tél.: (514) 875-8511
Télécopieur - Fax: (514) 875-9049
Courriel : journal@odq.qc.ca

TIRAGE / CIRCULATION

5300 exemplaires / 5300 copies
Publié 10 fois l'an / Published 10 times a year

ABONNEMENT / SUBSCRIPTION

Taxes incluses / Taxes included
Québec / Canada 68,57 \$
À l'étranger 80,00 \$ / Outside Canada 80,00 \$
L'unité 10,00 \$ / Issue \$10,00

Envois de publications canadiennes
Numéro de convention 40064801

Tout changement d'adresse doit être signalé
promptement à l'adresse suivante :
Ordre des dentistes du Québec
625, boul. René-Lévesque ouest, 15^e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

PORT DE RETOUR GARANTI

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION
GRAPHIC DESIGN AND PRODUCTION
Studio Artbec Inc.

IMPRESSION / PRINTING
Litho-Mag

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale
ISSN: 1718-1569
© COPYRIGHT 1981

Membre
American
Association
of Dental
Editors

TOUJOURS INSURPASSABLE

(TOUJOURS LA NORME D'EXCELLENCE)



ALL-BOND 2®
1991
Mordançage total



ONE-STEP®
1995
Mordançage total



ONE-STEP® PLUS
2001
Mordançage total



ALL-BOND SE®
2007
Automordançant



ALL-BOND 3®
2007
Mordançage total

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU
POUR COMMANDER DIRECTEMENT APPELEZ
BISCO CANADA DÈS MAINTENANT!



Distributeur de ces autres produits professionnels



BISCO DENTAL PRODUCTS CANADA INC.
www.biscocanada.com

Siège Social: 800-667-8811
info@biscocanada.com

Bureau du Québec: 800-211-1200
quebec@biscocanada.com

Mot de la présidente



Diane Legault, DMD, MBA

Pour m'écrire :
diane.legault@odq.qc.ca

Chers collègues,
Chères collègues,

Depuis son adoption en 2002, la Politique sur la formation dentaire continue a suscité beaucoup d'intérêt auprès des membres de l'Ordre des dentistes du Québec. À preuve, vous êtes très nombreux – plus de 80 %! – à atteindre, voire à dépasser le nombre d'unités de formation continue recommandées, soit 90 sur trois ans.

Cette forte adhésion aux objectifs de la Politique sur la formation dentaire continue illustre bien toute l'importance que vous accordez au perfectionnement de vos connaissances et le professionnalisme avec lequel vous remplissez votre devoir déontologique.

Il importe aussi de souligner que ces constats positifs sont le fruit des efforts conjugués de plusieurs intervenants. Ils reposent notamment sur le formidable dynamisme de nos facultés et sociétés dentaires, qui offrent aux membres une gamme diversifiée d'activités portant sur tous les domaines de notre champ de pratique. Je salue le travail de nos confrères et consœurs responsables de ces organismes qui organisent, souvent bénévolement, des programmes de formation dentaire continue au profit de leurs collègues et, par conséquent, de la population que nous desservons.

Je remercie aussi le docteur Gérald Albert, président, et les membres du comité de la formation professionnelle de l'Ordre qui, avec le soutien de la direction des services professionnels, ont assuré l'implantation réussie de la Politique. J'ajouterai que les recommandations qu'ils formulent au conseil d'administration concernant la tournée des conférences de l'Ordre sont toujours appréciées et pertinentes.

En tenant compte de ce qui précède, les administrateurs de l'Ordre ont adopté, cet automne, des modifications au texte original de la Politique sur la formation dentaire continue. Bien que le cadre de référence suggéré – 90 unités sur trois ans – demeure, la déclaration des unités de formation continue a quant à elle été simplifiée, puisqu'elle sera dorénavant incluse à l'avis de cotisation annuelle. Les renseignements obtenus seront versés au dossier professionnel de chaque membre et les résultats globaux seront communiqués une fois l'an à l'ensemble des membres de la profession.

La Politique révisée entrera en vigueur dès janvier 2009. Vous recevrez sous peu un document d'information complet sur le sujet, que je vous invite à consulter. Il est entendu que le personnel de l'Ordre demeure à votre disposition pour répondre à vos questions.

Vous sachant profondément engagés à l'égard de la qualité des soins dentaires, je suis assurée que vous continuerez à enrichir cette « culture de la compétence » si chère à notre profession. C'est une responsabilité importante que nous tous assumons, individuellement et collectivement, envers la population québécoise.



ÔDE À LA PERFECTION!

QU'IL S'AGISSE D'IMPLANTS, DE COURONNES, DE BARRES FRAISÉES EN TITANE, DE PONTS, DE PROTHÈSES FIXES OU AMOVIBLES, DE TRAVAUX CEREC INLAB®, DE CÉRAMIQUE PRESSÉE, ET BIEN PLUS ENCORE, LAFOND DESJARDINS & ASSOCIÉS VOUS OFFRE RIEN DE MOINS QUE L'EXCELLENCE.



LAFOND DESJARDINS
& ASSOCIÉS INC.

450 669-9221 | 1 800 361-2145 | www.lafonddesjardins.com

President's Message



Diane Legault, DMD, MBA

To contact me:
diane.legault@odq.qc.ca

Dear colleagues,

Since it was adopted in 2002, the Continuing Dental Education Policy has generated great interest among ODQ members – as shown by the fact that very many of you, over 80% in fact, have reached or exceeded the recommended target of 90 continuing education units in three years.

Your strong support for the objectives of the Continuing Dental Education Policy clearly illustrates your interest in learning and your professional attitude toward fulfilling your ethical duties as dentists.

I should also note that these positive results are the fruit of the combined efforts of many people. We owe this success first of all to the tremendous energy of our schools of dentistry and dental societies, which offer members a wide range of activities covering all aspects of our field of practice. I commend our colleagues in these organizations for their hard work, often as volunteers, in organizing continuing dental education programs to benefit their fellow dentists and, consequently, the public we serve.

I also wish to thank Dr. Gérald Albert, Chair, and the members of the ODQ Continuing Education Committee, which sees to the successful implementation of the policy, ably assisted by the Professional Services Department. I should add that the recommendations they make to the Board of Directors concerning the Order's lecture series are always appreciated and relevant.

In view of the above, the Order's Directors have adopted some changes to the original wording of the Continuing Dental Education Policy. Although the suggested target of 90 units over three years remains, the declaration of continuing education units has been simplified, in that it will now be included with the Notice of Annual Assessment. The information collected will be kept in each member's professional file, and all members of the profession will be informed once a year of the overall results.

The revised policy will take effect in January 2009. You will soon receive a complete information kit on this subject, which I invite you to consult. The staff of the Order, needless to say, is at your disposal to answer any questions you may have.

I know that you care deeply about the quality of dental care, so I am convinced that you will continue to enrich this "culture of competence" so dear to our profession. We have an important responsibility, as individuals and as a profession, to all Quebecers.

Nouvelle Philips Sonicare FlexCare

Il a été cliniquement prouvé qu'elle enlève plus de films biologiques de la plaque interproximale et générale que Oral-B Triumph¹ et Sonicare Elite⁴

Nouveaux réglages de soins personnalisés

Plus douce sur la dentine^{2**†}

Nouveau système d'annulation des vibrations pour 80% moins de vibrations[‡]

Nouvelle tête de brossage ProResults avec un mouvement de balayage plus vaste et des soies profilées pour une meilleure couverture de la dent

Il a été cliniquement prouvé qu'elle améliore la santé des gencives en 2 semaines seulement³

La simplicité est plus qu'une brosse, c'est une santé buccale supérieure.

Voici FlexCare. Notre technologie sonore la plus perfectionnée combinée à la nouvelle tête de brossage ProResults rend dorénavant le brossage plus efficace pour vous et vos patients.

Pour commander votre nouveau FlexCare, communiquez avec votre représentant (e) Sonicare à 1-800-676-SONIC (7664).

www.sonicare.com

PHILIPS
sonicare
the sonic toothbrush la brosse à dents sonic



^{*}Sense and simplicity. ^{**}In vitro [†]Comparée à Oral-B Triumph [‡]Comparée à Sonicare Elite

Références: 1. Schaeken M, Sturm D, Master A, Jenkins W, Schmitt P. Données en dossier, 2007. 2. De Jager M, Nelson R, Schmitt P, Moore M, Putt MS, Kunzelmann KH, Nyamaa I, Garcia-Godoy F, Garcia-Godoy C. Données en dossier, 2007. 3. Holt J, Sturm D, Master A, Jenkins W, Schmitt P, Hefti AF. Données en dossier, 2007. 4. Milleman J, Pitt MS, Strum M, Master A, Jenkins W, Schnitt P, Itefti AF. Données en dossier, 2007.

PHILIPS

Du sens et de la simplicité*

Robert Charland¹, Élise Shoghikian², Paule Salvail³, Richard Mercier⁴,
Marie Champagne⁵, Pierre Mackay⁶, Sylvain Gagnon⁷ et Normand Aubre⁸

Traumatismes des dents antérieures permanentes

Quinzième partie : traumatismes aux tissus mous

Mots clés

- traumatisme dentaire
- tissu mou
- abrasion
- avulsion (perte de tissu)
- contusion
- lacération

Key Words

- dental trauma
- soft tissue
- abrasion
- avulsion
- contusion
- laceration

» Résumé

Les traumatismes dentaires s'accompagnent couramment de lésions aux tissus mous. On observe des blessures de nature et d'intensité variables : l'abrasion, la contusion, la lacération et l'avulsion (perte de tissu). Dans bien des cas, les plaies guérissent d'elles-mêmes. Par contre, certaines lésions négligées ou mal soignées peuvent être à l'origine de cicatrices disgracieuses.

» Summary

Dental trauma is commonly accompanied by lesions to soft tissue. Injuries vary in nature and severity, from abrasion to contusion, laceration and avulsion (loss of tissue). In many cases wounds heal by themselves, but unsightly scars may result if wounds are neglected or improperly treated.

-
- 1 Professeur honoraire, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal
 - 2 Chargée de cours, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Parodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
 - 3 Pédodontiste, cabinet privé, ville de Brossard, Québec, Canada
 - 4 Chargée de formation et direction du programme de résidence multidisciplinaire, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Généraliste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
 - 5 Chargée de clinique, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Pédodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
 - 6 Chargé de cours, résidence multidisciplinaire, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Prosthodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
 - 7 Chargé de cours, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Orthodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
 - 8 Professeur adjoint, résidence multidisciplinaire, Hôpital pour enfants de Montréal, Université McGill. Endodontiste, cabinet privé, ville de Laval, Québec, Canada

Traumatismes des dents antérieures permanentes...

Les lésions aux tissus mous

Un bon nombre de traumatismes dentaires s'accompagnent de blessures aux tissus mous avec ou sans perte de substance. Les lésions peuvent être de nature et de gravité différentes : l'abrasion, la contusion, la lacération et l'avulsion (perte de tissu)¹. Elles touchent le visage, les muqueuses, les freins labiaux, les gencives, le plancher de la bouche, le palais ou la langue.

Abrasion

L'abrasion désigne une blessure superficielle, occasionnée par un frottement contre une surface rugueuse. La lésion est sensible au toucher et elle présente une surface sanguinolente. Les lèvres, le menton, les joues et le bout du nez sont fréquemment atteints.

Avulsion (perte de tissu)

L'avulsion (perte de tissu) s'avère plutôt rare. Elle est, soit immédiate et due au traumatisme lui-même (par exemple : morsure de chien), soit secondaire et résultant d'une nécrose par contusion ou écrasement du tissu cutané².

Contusion

La contusion est produite par un objet contondant. En général, elle n'a pas de caractère de gravité³. Elle se manifeste par un hématome sous-jacent sans effraction du tissu. On note une sensibilité au toucher.

Lacération

La lacération se présente sous forme d'une blessure superficielle ou profonde avec des bords nets ou déchiquetés. Elle est habituellement provoquée par un objet tranchant, pointu ou par morsure. Ces lésions s'observent le plus souvent dans la région des lèvres, de la gencive ou des muqueuses.

Traitement des lésions aux tissus mous

En règle générale, le traitement peut comprendre :

- un nettoyage des plaies à l'aide d'une solution saline;
- la recherche et le retrait de corps étrangers;
- la pose de points de suture ou d'un rapprochement des berges par des bandelettes adhésives (type *Steri-Strips*);
- l'évaluation d'une antibiothérapie, d'une toxine antitétanique et d'une sérothérapie antirabique. L'antibiothérapie est réservée aux plaies souillées ou septiques et varie en fonction du délai entre l'accident et la prise en charge médicale⁴;



Figure 1 - Cicatrice disgracieuse au menton



Figure 2 - Cicatrice disgracieuse au front



Figure 3a - Abrasion du nez et de la lèvre supérieure



Figure 3b - Quatre semaines post-trauma



Figure 4a - Abrasion des lèvres et de la joue gauche



Figure 4b - Trois semaines post-trauma

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 5 - Abrasion de la joue et de la lèvre supérieure



Figure 6 - Lacération consécutive à une morsure de chien



Figure 7 - Abrasion de la lèvre supérieure



Figure 8 - Œdème et abrasion de la lèvre supérieure



Figure 9a - Œdème et lacération de la lèvre inférieure



Figure 9b - Cinq semaines post-trauma

- la prescription d'un bain de bouche à base de chlorhexidine⁵. Dans les cas sévères, on retarde le bain de 48 heures en raison de l'irritation déplaisante générée par l'action de la chlorhexidine.

Lors d'abrasion ou de lacération, il faut rechercher la présence de corps étrangers⁶ : débris, saletés, fragments de couronne dentaire, etc. Une histoire complète sur les circonstances du traumatisme facilitera cette démarche.

Dans bien des cas, les plaies guérissent d'elles-mêmes. Par contre, certaines blessures négligées ou mal soignées peuvent être à l'origine de cicatrices disgracieuses⁷ (fig. 1 et 2).

Le visage

Le visage et particulièrement le pourtour des lèvres, les joues, le nez, le front et le menton se montrent plus vulnérables (fig. 3a, 3b, 4a, 4b, 5 et 6). Les lacérations mineures peuvent être retenues en place par des rubans adhésifs, tandis que d'autres, plus importantes, nécessitent des points de suture. Dans les situations graves et ou lorsque l'esthétique est en jeu, il faut diriger le patient vers un centre hospitalier dans les meilleurs délais.

Les lèvres

Les lèvres, de par leur situation anatomique, apparaissent plus facilement sujettes aux traumatismes (fig. 7, 8, 9a, 9b, 10, 11, 12a et 12b).

L'examen radiologique s'impose si⁸ :

- la lèvre est lacérée;
- on observe une fracture coronaire;
- on note une induration à la palpation;
- la palpation est douloureuse.

Radiographie de la lèvre

Le film est interposé entre la lèvre et les dents et le temps d'exposition du cliché est réduit de moitié.

Les muqueuses labiales

En présence d'une fracture coronaire, la face incisive doit être adoucie de sorte que les muqueuses ne subissent pas de traumatisme ajouté par frottement des couronnes fracturées.

Lors d'un traumatisme, le patient traité en orthodontie s'expose à des blessures plus sérieuses de la muqueuse labiale.

Les muqueuses vestibulaires

Une mise à nu (*degloving*)^{9,10} de l'os alvéolaire peut survenir à la suite d'une force d'impact parallèle aux maxillaires. La muqueuse se déchire et se déplace dans le repli vestibulaire (fig. 13a et 13b).

Traumatismes des dents antérieures permanentes...

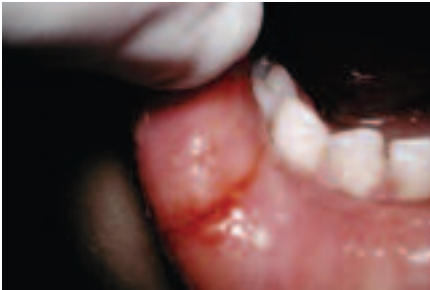


Figure 10 - Lacération de la muqueuse labiale inférieure



Figure 11 - Fragment de couronne dentaire dans la muqueuse labiale inférieure



Figure 12a - Ulcération traumatique de la muqueuse labiale inférieure

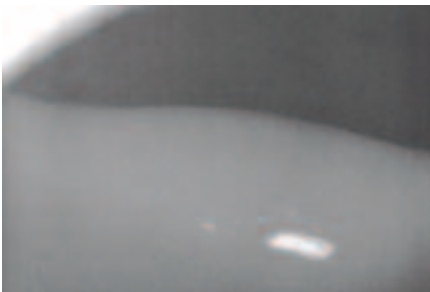


Figure 12b - Cliché radiographique illustrant des fragments de couronne dentaire



Figure 13a - Mise à nu (*degloving*) de l'os alvéolaire inférieur



Figure 13a - Trois semaines post-trauma

Une intervention dans un court délai permettra de suturer la muqueuse et d'obtenir une guérison par première intention. Dans les autres situations, on prescrit un bain de bouche à base de chlorhexidine et un antibiotique. La guérison se fera par seconde intention, sans qu'il y ait de séquelle esthétique.

Les muqueuses jugales

Les lésions aux muqueuses jugales ne se manifestent pas fréquemment. Les joues potelées d'un jeune enfant peuvent être mordues lors d'une fermeture soudaine de la bouche. Dans certaines situations, la plaie nécessitera des points de suture.

Les freins labiaux

Les lésions aux freins labiaux se rencontrent de préférence chez les enfants en bas âge (de 1 à 4 ans). Fréquemment, l'enfant tombe la bouche ouverte et sans se protéger.

Le traitement d'urgence consiste à rincer et à nettoyer soigneusement la plaie à l'aide d'une solution saline. Dans la majorité des cas, la guérison se fait d'elle-même, sans point de suture ni autre traitement (fig. 14).

Chez les jeunes, une lacération du frein labial supérieur peut être le signe d'une blessure non accidentelle.

Les gencives

Les lésions aux gencives se voient couramment (fig. 15, 16, 17, 18a, 18b et 18c). En règle générale, les lésions mineures guérissent sans intervention, tandis que d'autres nécessitent un traitement actif.

Les produits de dégradation des cellules du tissu mou lésé activent les odontoclastes et induisent une résorption radiculaire¹¹. Pour ce motif, les lésions gingivales doivent être traitées adéquatement et dans les meilleurs délais.

Le plancher de la bouche et le palais

Souvent, l'enfant porte à sa bouche un objet : crayon, jouet, etc. Lors d'un traumatisme, l'objet s'enfonce dans les tissus (fig. 19). Le traitement consiste à nettoyer et à suturer les plaies, s'il y a lieu. En présence de blessures plus complexes, un traitement sous anesthésie générale peut s'avérer nécessaire.

La langue

Les blessures peuvent survenir lors d'une fermeture soudaine de la bouche. À titre d'exemple, lorsque l'enfant tombe et se mord la langue.

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 14 - Appendice fibreux consécutif à une lacération du frein labial supérieur



Figure 15 - Lacération de la gencive et de la muqueuse labiale



Figure 16 - Lacération de la gencive, de la muqueuse et du frein labial supérieur



Figure 17 - Tissu cicatriciel consécutif à un traumatisme



Figure 18a - Mise à nu (*degloving*) radiculaire des dents 6.1 et 6.2



Figure 18b - Cinq semaines post-trauma



Figure 18c - Sept ans post-trauma, parodonte en denture permanente

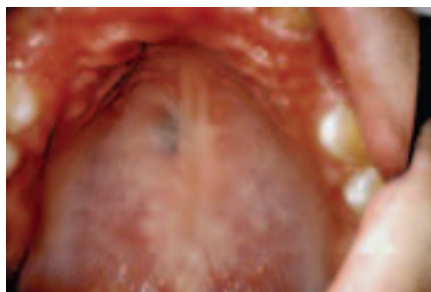


Figure 19 - Macule bleutée au palais dur causée par la mine d'un crayon

Traumatismes des dents antérieures permanentes...

Bibliographie

- 1 Andersson L, Andreasen JO. Soft Tissue Injuries. In : Andreasen JO, Andreasen FM, Andersson L. *Textbook and Color Atlas of Traumatic Injuries to the Teeth*. 4^e éd. Copenhagen : Blackwell Munksgaard, 2007 : 577-97.
- 2 Noto R, Girard P, Cavaillon JP. Urgences : gestes, techniques et matériels. In : Cavaillon JP, Girard P, Noto R. *Manuel des urgences en pratique odonto-stomatologique*. Paris, Milan, Barcelone, Mexico : Masson 1988 : 35-140.
- 3 Piette É. Pathologie traumatique dento-maxillo-faciale. In : Piette É, Reyckler H. *Traité de pathologies buccale et maxillo-faciale*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 1991 : 1481-1543.
- 4 Cohen-Levy J, Deffrennes D, Bramly B, Bodak N et Cohen N. Plaies et cicatrices faciales chez l'enfant. *Rev Orthop Dento Faciale* 2005; 39 : 109-23.
- 5 Micheau C, Colon P, Naulin-Ifi C. Traumatologie et parodontologie. *Inf Dent* 2007; 89(24) : 1391-6.
- 6 Tsukiboshi M. Trauma to Supporting Structures. In : *Treatment planning for traumatized teeth*. Chicago : Quintessence Pub Co, 2000 : 99-104.
- 7 Lézy JP, Princ G. Traumatologie faciale. In : Lézy JP, Princ G. *Pathologie maxillo-faciale et stomatologie*. 2^e éd. Paris : Masson, 1997 : 3-48.
- 8 Blanco L, Cohen S. Soft Tissue Injuries and Management. In : Berman LH, Blanco L, Cohen S. *A Clinical Guide to Dental Traumatology*. St-Louis : Mosby-Elsevier, 2007 : 149-80.
- 9 Shockledge RR, Mackie IC. Oral soft tissue trauma: gingival degloving. *Endo Dent Traumatol* 1996; 11 : 109-11.
- 10 Andersson L, Andreasen JO. Soft Tissue Injuries. In : Andreasen JO, Andreasen FM, Andersson L. *Textbook and Color Atlas of Traumatic Injuries to the Teeth*. 4^e éd. Copenhagen : Blackwell Munksgaard, 2007 : 577-97.
- 11 Nakane S, Kameyama Y. Root resorption caused by mechanical injury of the periodontal soft tissue in rats. *J Periodontal Res* 1987; 22 : 390-5.

Demande de tirés à part

Dr Robert Charland
Université de Montréal
Faculté de médecine dentaire
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Robert Charland¹, Richard Mercier², Paule Salvail³, Marie Champagne⁴,
Pierre Mackay⁵, Élise Shoghikian⁶, Normand Aubre⁷ et Sylvain Gagnon⁸

Traumatismes des dents antérieures permanentes

Seizième partie : séquelles au bourgeon de la dent permanente à la suite d'un traumatisme de la dent primaire

Mots clés

- traumatisme dentaire
- séquelle
- angulation radiculaire vestibulaire ou latérale
- arrêt de l'édification radiculaire
- dilacération
- dyschromie
- dédoublement radiculaire
- éruption perturbée
- formation odontoïde
- hypoplasie
- séquestration du bourgeon dentaire

Key Words

- dental trauma
- sequelae
- vestibular or lateral root angulation
- arrest of root formation
- dilaceration
- discolouration
- bifid root
- disturbance in eruption
- odontoma-like malformation
- hypoplasia
- sequestration of the dental bud

» Résumé

À la suite d'un traumatisme d'une dent primaire, diverses séquelles au bourgeon de la dent permanente ont été rapportées. Plus l'enfant est jeune, plus les lésions peuvent être sévères. Vraisemblablement, les anomalies observées sur la dent permanente se produisent au moment même du traumatisme de la dent primaire.

» Summary

Different sequelae affecting the buds of permanent teeth have been reported following trauma to primary teeth. The younger the child, the more severe the lesions may be. It seems that anomalies observed on a permanent tooth occur at the time of trauma to the primary tooth.

- 1 Professeur honoraire, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire. Université de Montréal
- 2 Chargé de formation et direction du programme de résidence multidisciplinaire, Faculté de médecine dentaire. Université de Montréal. Généraliste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
- 3 Pédodontiste, cabinet privé, ville de Brossard, Québec, Canada
- 4 Chargée de clinique, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire. Université de Montréal. Pédodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
- 5 Chargé de cours, résidence multidisciplinaire, Faculté de médecine dentaire. Université de Montréal. Prosthodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
- 6 Chargée de cours, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire. Université de Montréal. Parodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada
- 7 Professeur adjoint, résidence multidisciplinaire, Hôpital pour enfants de Montréal, Université McGill. Endodontiste, cabinet privé, ville de Laval, Québec, Canada
- 8 Chargé de cours, département de santé buccale, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal. Orthodontiste, cabinet privé, ville de Montréal, Québec, Canada

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 1 - Taches blanches et brunes sur les dents 1.1 et 2.1



Figure 2 - Tache brune sur la dent 3.1



Figure 3 - Taches blanches et brunes sur les dents 1.1 et 2.1

Séquelles

La proximité de l'apex de la dent primaire avec le germe sous-jacent explique pourquoi un traumatisme aux dents primaires peut facilement être transmis à la denture permanente. Selon l'importance du choc, ses composantes axiales et/ou verticales et l'âge dentaire, les séquelles sur le bourgeon de la dent permanente seront variées dans leur forme et leur importance. Andreasen et coll.¹ ont identifié les lésions suivantes :

- coloration blanche ou jaune-brun de l'émail (fig. 1, 2 et 3). Quelques cas peuvent présenter une hypoplasie focale de l'émail (fig. 4a, 4b, 4c, 4d, 5, 6a et 6b);
- coloration blanche ou jaune-brun associée à une hypoplasie circulaire de l'émail (fig. 7a, 7b, 7c, 7d et 8);
- dilacération coronaire (fig. 9 et 10);
- formation odontoïde;
- dédoublement radicaire;
- angulation vestibulaire de la racine;
- dilacération ou angulation latérale radicaire;
- arrêt partiel ou complet de l'édification radicaire (fig. 11, 12a, 12b et 12c);
- séquestration du bourgeon de la dent permanente;
- éruption perturbée (fig. 13a, 13b, 13c, 13d, 14a et 14b).

Selon toute apparence, la lésion observée sur la dent permanente se produit lors du traumatisme de la dent primaire^{2,3,4,5}. Cette dysplasie ne peut être diagnostiquée à la radiographie que plusieurs mois après le traumatisme, voire au moment de l'émergence de la couronne⁶.

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 4a - Intrusion de la dent 5.1

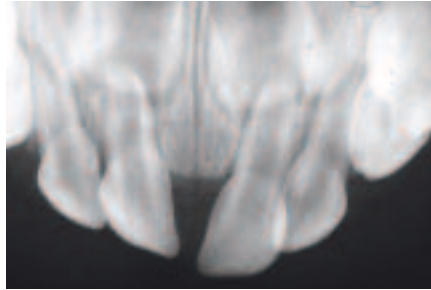


Figure 4b - Radiographie illustrant l'intrusion de la dent 5.1

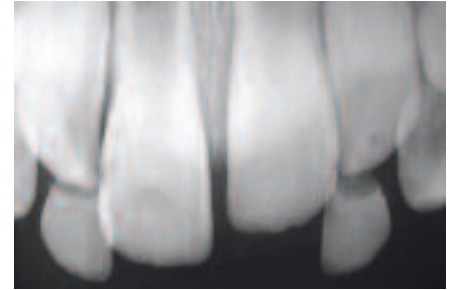


Figure 4c - Radiographie illustrant une zone radioclaire sur la dent 1.1



Figure 4d - Hypoplasie de l'émail sur la dent 1.1



Figure 5 - Hypoplasie de l'émail sur la dent 1.1

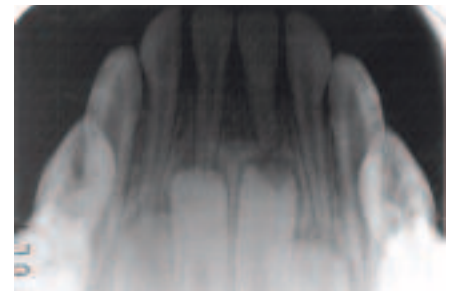


Figure 6a - Radiographie illustrant une zone radioclaire sur la dent 3.1



Figure 6b - Hypoplasie sur la dent 3.1



Figure 7a - Intrusion des dents 5.1 et 6.1

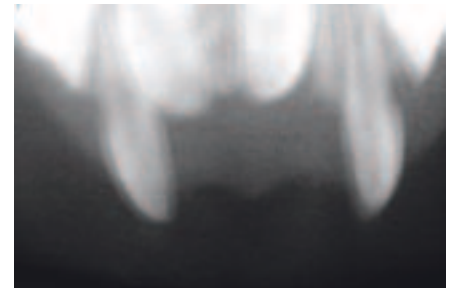


Figure 7b - Radiographie illustrant l'intrusion des dents 5.1 et 6.1

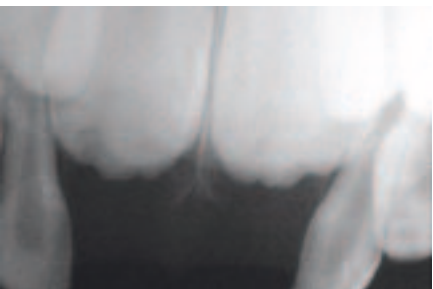


Figure 7c - Radiographie illustrant des zones radioclaires sur les dents 1.1 et 2.1



Figure 7d - Hypoplasie circulaire de l'émail sur les dents 1.1 et 2.1



Figure 8 - Hypoplasie circulaire sur la dent 1.1

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 9 - Tache blanche, hypoplasie de l'émail et dilacération sur la dent 1.2



Figure 10 - Dilacération et hypoplasie circulaire sur la dent 3.1

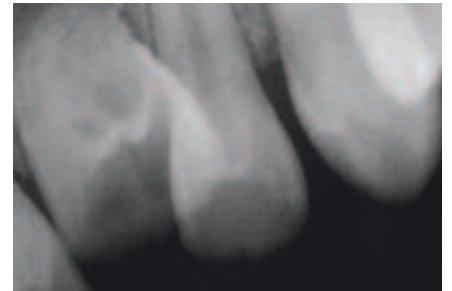


Figure 11 - Arrêt de l'édification radulaire de la dent 2.1

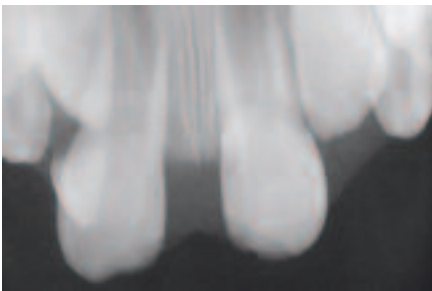


Figure 12a - Fracture coronaire des dents 1.1 et 2.1

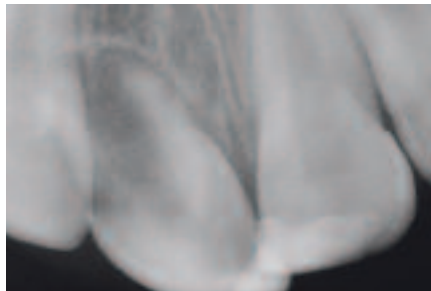


Figure 12b - Radiographie illustrant l'arrêt de l'édification radulaire quatre ans post-trauma



Figure 12c - Cas clinique

Traumatisme direct

Plus l'enfant est jeune, plus le risque d'observer des séquelles au niveau des dents permanentes est élevé⁷⁸. Entre l'âge d'un an et de trois ans, la racine complètement formée de l'incisive centrale primaire constitue un sérieux danger pour le germe de la dent permanente.

Traumatisme indirect

Une simple contusion du tissu osseux entourant le germe de la dent permanente peut créer des atteintes à cette dernière sans aucune participation active de la dent primaire.

Âge dentaire et types de lésion

Un traumatisme au bourgeon dentaire dans la phase précoce de son développement peut perturber la couche des améloblastes. La lésion se traduira par des taches de coloration blanche ou jaune-brun à la surface de la couronne ou encore par une hypoplasie de l'émail.

Un traumatisme au bourgeon dentaire dans la phase plus avancée de son développement peut engendrer des dysplasies coronaires ou corono-radulaires.

Traumatismes des dents antérieures permanentes...



Figure 13a - Abscès de la dent 6.1 et version de la dent 2.1 (collection de la docteure Danielle Boivin)



Figure 13b - Cas clinique prétraitement d'orthodontie (collection de la docteure Danielle Boivin)



Figure 13c - Cas clinique post traitement d'orthodontie (collection de la docteure Danielle Boivin)



Figure 13d - Radiographie illustrant la dilacération de la racine de la dent 2.1 (collection de la docteure Danielle Boivin)



Figure 14a - Dilacération, hypoplasie et émergence perturbée de la dent 2.1 (collection de la docteure Danielle Boivin)

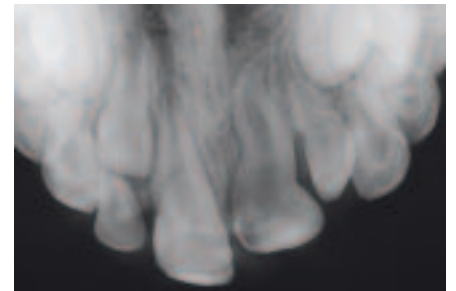


Figure 14b - Radiographie illustrant la dilacération, l'hypoplasie et l'émergence perturbée de la dent 2.1 (collection de la docteure Danielle Boivin)

Bibliographie

- 1 Andreasen JO, Sundström B, Ravn JJ. The effect of traumatic injuries to primary teeth on their permanent successors. I. A clinical and histologic study of 117 injured permanent teeth. *Scand J Dent Res* 1971; 79 : 219-83.
- 2 Andreasen JO, Ravn JJ. The effect of traumatic injuries to primary teeth on their permanent successors. II. A clinical and radiographic follow-up study of 213 teeth. *Scand J Dent Res* 1971; 79 : 284-4.
- 3 Ravn JJ. Developmental disturbances in permanent teeth after intrusion of their primary predecessors. *Scand J Dent Res* 1976; 84 : 137-41.
- 4 Andreasen JO, Riis I. Influence of pulp necrosis and periapical inflammation of primary teeth on their permanent successors. Combined macroscopic and histologic study in monkeys. *Int J Oral Surg* 1978; 7 : 178-87.
- 5 Andreasen JO, Flores MT. Injuries to Developing Teeth. In : Andreasen JO, Andreasen FM, Andersson L. *Textbook and Color Atlas of Traumatic Injuries to the Teeth*. 4^e éd. Copenhagen : Blackwell Munksgaard, 2007 : 542-76.
- 6 Sennhenn-Kirchner S, Jacobs HG. Traumatic injuries to the primary dentition and effects on the permanent successors - a clinical follow-up study. *Dent Traumatol* 2006; 22(5) : 237-41.
- 7 Vinckier F, Lambrechts W, Declerck D. Influence des traumatismes des dents temporaires sur le développement des germes des dents définitives. *Rev Belge Med Dent* 1997; 52(3) : 208-24.
- 8 Christophersen P, Freund M, Harild L. Avulsion of primary teeth and sequelae on the permanent successors. *Dent Traumatol* 2005; 21(6) : 320-3.

Demande de tirés à part

Dr Robert Charland
Université de Montréal
Faculté de médecine dentaire
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Toxine botulinique de type A (Botox) et dispersion à distance de la toxine

Cet article est paru dans l'édition d'octobre 2008 du Bulletin canadien des effets indésirables, publié par Santé Canada.

Des produits de santé contenant de la toxine botulinique ont fait récemment l'objet d'avis en matière d'innocuité pour leur association soupçonnée avec la dispersion possible de la toxine vers des régions du corps éloignées des sites d'administration (dispersion à distance ou systémique de la toxine)^{1,2}.

Au Canada, la toxine botulinique de type A est commercialisée sous les noms de Botox^{MD} et Botox Cosmétique^{MD}. Botox est indiqué pour le traitement de la dystonie cervicale, du blépharospasme associé à la dystonie, du strabisme, du pied bot équin dynamique résultant de la spasticité chez les enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale, de l'hyperhidrose axillaire et de la spasticité focale³. Botox Cosmétique est indiqué pour le traitement des rides faciales⁴.

Il peut y avoir dispersion locale de la toxine botulinique dans les tissus voisins comme dans le cas de dysphagie déclarée avec l'utilisation de la toxine botulinique de type A chez des patients atteints de dystonie cervicale³. De plus, des effets indésirables suggérant le botulisme ont été déclarés et peuvent se produire suite à la dispersion systémique de la toxine au-delà du site d'injection². Les symptômes du botulisme peuvent inclure la faiblesse ou la paralysie musculaire, la dysarthrie, la dysphagie et la dysphonie⁵. Les complications graves du botulisme comprennent la dépression respiratoire et la dysphagie, qui peuvent entraîner une

pneumonie par aspiration. Ces manifestations peuvent être mortelles si elles ne sont pas traitées^{5,6}.

Au 28 mars 2008, Santé Canada avait reçu 13 déclarations décrivant des effets indésirables qui suggèrent une dispersion à distance de la toxine et soupçonnés d'être associés au Botox et au Botox Cosmétique (tableau 1). Aucun cas de dispersion à distance de la toxine n'a été confirmé médicalement. Dix des 13 cas ont été jugés graves, car la réaction a mis la vie en danger (1 cas) ou entraîné une hospitalisation (3 cas), une incapacité soutenue (1 cas) ou la mort (5 cas). Les déclarations portaient sur 7 adultes et 4 enfants (l'âge n'a pas été indiqué dans 2 cas). Tous les patients sauf un ont reçu le Botox pour une indication thérapeutique plutôt que cosmétique; 4 patients ont reçu le Botox pour une indication non conforme à l'étiquette.

On rappelle aux professionnels de la santé et aux consommateurs que les produits de santé contenant de la toxine botulinique devraient être administrés seulement aux doses recommandées et pour les indications autorisées. Les patients devraient communiquer avec leur médecin ou leur pharmacien s'ils ont des questions au sujet du Botox ou du Botox Cosmétique, ou s'ils ont un effet indésirable. Les professionnels de la santé sont aussi encouragés à signaler à Santé Canada tout effet indésirable qu'ils soupçonnent associé au Botox ou au Botox Cosmétique.

Mélanie Derry, Ph.D.; **Kelly Robinson**, M.Sc.;
Elaine Taylor, MD, CMF
Santé Canada

CE QU'UN DENTISTE DOIT SAVOIR SUR LE BOTOX

Au Québec, conformément à la Loi sur les dentistes, l'art dentaire constitue tout acte qui a pour objet de diagnostiquer ou de traiter toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires ou des tissus avoisinants chez l'être humain. Cette Loi ne permet pas aux dentistes du Québec d'utiliser du Botox ou tout autre agent ou matériel dans les tissus faciaux extra-oraux des patients à des fins cosmétiques. Rappelons qu'une injection de Botox ou de tout produit similaire à des fins cosmétiques est considérée comme un acte médical au sens de la loi.

Le Botox peut être utilisé uniquement et exclusivement à des fins thérapeutiques, notamment dans le traitement de certains désordres du mouvement (dyskinésie, dystonie, etc.). Le praticien doit avoir les compétences nécessaires pour effectuer un diagnostic et appliquer le traitement approprié.

Tableau 1 : Résumé des déclarations d'effets indésirables suggérant une dispersion à distance de la toxine, soupçonnés d'être associés à la toxine botulinique de type A et signalés à Santé Canada jusqu'au 28 mars 2008*

Cas	Âge/ sexe du patient	Effet indésirable** (délai d'apparition***)	Indication	Dose	Renseignements complémentaires	Issue****
1	69/F	Dysphagie (jour 2); asthénie (jour 2); trouble respiratoire (jour 3)	Dystonie cervicale	100 U	Parkinsonisme et dégénérescence strionigrique possible; médicaments concomitants : lévodopa-carbidopa, pergolide, témazépam	Décès
2	ND/M	Trouble gastrointestinal; paresthésie; trouble vasculaire périphérique; asthénie (même jour)	Non indiquée	Non indiquée	Exposition antérieure au Botox sans effets indésirables	Non-rétabli
3	54/F	Arrêt respiratoire; aphonie; voix rauque (ND)	Migraine et céphalalgie occipitale (non conforme)	100 U	Utilisation de bupivacaïne (aussi soupçonnée dans le cas de l'arrêt respiratoire); aphonie et voix rauque qui peuvent être attribuables à l'intubation	Rétabli sans séquelles
4*****	31/F	Dysphagie; enflure de la gorge, non spécifique; maux de tête; réaction allergique; paralysie faciale; fatigue (même jour)	Rides faciales	20 U	Réaction allergique possible au Botox Cosmétique; la patiente prenait des produits pour dormir, ce qui suggère une fatigue préexistante	Non-rétabli (fatigue)
5	55/M	Trouble de l'élocution; dysarthrie; faiblesse musculaire (même jour)	Torticolis	300 U	Symptômes qui suggèrent aussi un accident vasculaire cérébral	Non indiquée
6	36-37/F	Asthénie aux jambes; étourdissements; problèmes de contrôle de la vessie (même jour)	Spasmes musculaires	Non indiquée	Spasmes musculaires dans la jambe gauche attribuables à la sclérose en plaques	Non-rétabli
7	60/F	Pneumonie par aspiration; dysphagie (1 mois)	Spasmes musculaires	500 U	Spasticité musculaire attribuable à l'infirmité motrice cérébrale; trouble d'étouffement progressif (6 mois)	Décès
8	1/M	Myélite transverse (9 jours)	Pied bot (non conforme)	94 U	Diagnostic erroné possible de myélite transverse au lieu de dispersion de la toxine	Non-rétabli
9	9/M	Trouble respiratoire (11 jours)	Hypersalivation (non conforme)	90 U	Infirmité motrice cérébrale; utilisation du clonazépam; antécédents de crises d'épilepsie	Décès
10	11/F	Infection respiratoire (3 jours)	Hypersalivation (non conforme)	100 U	Infirmité motrice cérébrale sévère; anesthésique général utilisé; 3 épisodes d'infection respiratoire après exposition au Botox à 3 dates différentes	Rétabli sans séquelles
11	13/M	Pneumonie par aspiration (14 jours)	Spasmes musculaires	400 U	Infirmité motrice cérébrale; troubles épileptiques sévères; infections respiratoires à répétition, y compris pneumonie par aspiration; reflux sévère	Décès
12	67/F	Pneumonie par aspiration; apnée; asthénie; blépharoptose; dyspnée; douleur à la poitrine; faiblesse musculaire (3 semaines)	Dystonie cervicale	220 U	Dystrophie myotonique; fibrillation auriculaire; hypothyroïdie; arthrose	Décès
13	ND/M	Migraine; faiblesse; fièvre; vision floue (quelques jours)	Hyperhidrose	300 U	Lorazépam	Non-rétabli (faiblesse au site d'injection)

Note : ND = non disponible.

* On ne peut utiliser ces données pour déterminer l'incidence des effets indésirables (EI) étant donné que les EI font l'objet de notifications insuffisantes et qu'on n'a tenu compte ni de l'exposition des patients ni de la durée de commercialisation du médicament.

** Selon la terminologie du *Dictionnaire des effets indésirables de l'Organisation mondiale de la Santé (WHOART)*.

*** Estimé à compter du début du traitement.

**** Au moment de la déclaration.

***** Patient a reçu du Botox Cosmétique.

Références

- Santé Canada se penche sur la question de la dispersion de la toxine possiblement associée au Botox et à Botox Cosmetic. Ottawa : Santé Canada; 20 février 2008. (consulté le 9 juin 2008).
- Early communication about an ongoing safety review - Botox and Botox Cosmetic (botulinum toxin type A) and Myobloc (botulinum toxin type B). Rockville (MD) : US Food and Drug Administration; 8 février 2008. (consulté le 15 avril 2008).
- Botox (toxine botulinum de type A injectable) [monographie du produit]. Markham (ON) : Allergan Inc.; 2007.
- Botox Cosmétique (toxine botulinum de type A injectable) [monographie du produit]. Markham (ON) : Allergan Inc.; 2007.
- Brook I. Botulism: the challenge of diagnosis and treatment. *Rev Neurol Dis* 2006;3(4):182-9. [PubMed]
- Palmer JL, Metheny NA. Preventing aspiration pneumonia in older adults with dysphagia. *Am J Nurs* 2008;108(2):40-8. [PubMed]

Résultats des élections aux postes d'administrateurs

L'Ordre des dentistes du Québec est heureux d'annoncer le résultat de l'élection 2008 en vue de pourvoir les postes d'administrateurs à son conseil d'administration. Les dentistes dont les noms figurent

ci-dessous ont été élus par acclamation, à l'exception de la région Estrie (6). Les administrateurs sont élus pour un mandat de quatre ans.

Régions électorales	Candidats
Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (1)	Dr Peter White
Saguenay – Lac-Saint-Jean (2)	Dr Luc Gravel
Mauricie – Bois-Francs (5)	Dr Guy Boisclair
Estrie (6)	<i>Poste vacant</i>
Montérégie – Yamaska (9a)	Dr André Savard
Montérégie – Haut-Saint-Laurent (9b)	Dr Gilles E. Lefebvre
Montérégie – Vallée-du-Richelieu (9c)	Dr Pierre Boisvert
Lanaudière – Laurentides (10)	Dr Claude Beaulieu
Outaouais (11)	Dr Guy Lafrance
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec (12)	Dr Paul Perrier

Entente France-Québec



Lors du Sommet de la Francophonie tenu le 17 octobre dernier à Québec, un engagement a été signé entre l'Ordre des dentistes du Québec et le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la France, en vue de conclure un arrangement visant la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles d'ici au 31 décembre 2009. Rappelons que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'entente générale sur la mobilité de la main-d'œuvre professionnelle signée également à cette date par le président français, Nicolas Sarkozy, et le premier ministre québécois, Jean Charest.

L'engagement a été signé par la docteure Diane Legault, présidente de l'Ordre des dentistes du Québec, et par le docteur Christian Couzinou, président du Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la France.

Embauche d'une directrice adjointe des services professionnels



L'Ordre des dentistes a le plaisir d'annoncer la nomination de la docteure Nathalie Morin à titre de directrice adjointe des services professionnels. La docteure Morin est entrée en poste le 15 septembre dernier.

Diplômée en 1990 de l'Université de Montréal, la docteure Morin a exercé la médecine dentaire au sein des Forces canadiennes pendant plus de 20 ans. Après avoir complété un programme de spécialité en santé dentaire publique à Bethesda, Maryland, elle a été transférée à Ottawa où elle a été nommée experte-conseil pour la composante dentaire du projet de Système d'information de santé des Forces canadiennes.

Nos meilleurs vœux de succès à la docteure Morin dans ses nouvelles fonctions.

Entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives

La Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, adoptée en juin 2008, est entrée en vigueur le 15 octobre dernier.

Cette loi vise notamment l'allègement de la réglementation des ordres professionnels et l'amélioration du rendement des mécanismes de contrôle.

Il est à noter que les législateurs ont choisi de modifier certaines expressions en vigueur au sein des ordres professionnels. Ainsi, le Bureau de l'Ordre devient le conseil d'administration; le comité administratif devient le comité exécutif; et le comité de discipline, le conseil de discipline.

Politique sur la formation dentaire continue : même obligation, déclaration simplifiée

À sa réunion du 26 septembre 2008, le conseil d'administration de l'Ordre des dentistes du Québec a apporté des changements à la Politique sur la formation dentaire continue (FDC), qui seront en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2009**. Ces changements ont été apportés dans le but de simplifier la déclaration annuelle des membres de l'Ordre tout en maintenant le cadre de référence de la politique de FDC fixé à 90 unités sur une période de trois ans.

Dorénavant, la déclaration des unités de FDC accumulées pendant l'année sera intégrée à même votre avis de cotisation annuelle.

Vous recevrez, au cours du mois de novembre, la nouvelle version de la Politique sur la FDC, une foire aux questions ainsi qu'une fiche vous permettant de conserver vos pièces justificatives de FDC.

Saviez-vous que?

Depuis le numéro d'octobre 2008, la version intégrale du *Journal* est maintenant disponible sur le Web pour consultation.

Did you know?

Starting with the October 2008 issue, the entire *Journal* can be consulted on-line.

L'Ordre des dentistes prend un virage écologique

Soucieux de contribuer activement à la protection de l'environnement, l'Ordre a pris la décision de privilégier davantage les modes de communication électroniques pour communiquer avec ses membres.

Nous tenons donc à vous faire part des initiatives suivantes, qui visent à moderniser les mécanismes d'information destinés aux membres et à miser sur une plus grande utilisation des nouvelles technologies.

Journal de l'Ordre : nouvelle fréquence de parution

En 2009, l'Ordre modifiera la fréquence de parution du *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec*, la faisant passer de dix à six numéros par année. Ce changement sera en vigueur à compter du numéro de février/mars. L'Ordre profitera de l'occasion pour revoir la facture graphique du *Journal*. C'est à surveiller!

Par ailleurs, comme plusieurs membres nous l'ont suggéré, l'Ordre produira des numéros thématiques qui permettront d'offrir de l'information riche et variée sur un sujet précis.

Création d'un bulletin électronique

L'Ordre publiera, au cours de 2009, des bulletins électroniques à l'intention des membres. Leur mission,

complémentaire à celle du *Journal de l'Ordre*, sera de transmettre rapidement des nouvelles brèves et d'amener les lecteurs vers des compléments d'information publiés sur le site Web de l'Ordre.

L'Annuaire des membres 2009 en cédérom

L'*Annuaire des membres 2009* sera offert cette année sur un cédérom, qui sera encarté dans le numéro de février/mars du *Journal*. Pour une quatrième année, l'*Annuaire des membres* sera également disponible sur le site Web de l'Ordre, dans la section « Membres ».

Faites-nous part de tout changement d'adresse!

La version électronique de l'*Annuaire des membres 2009* est actuellement en préparation. Vous souhaitez nous informer d'un changement d'adresse à votre domicile professionnel? Vous avez jusqu'au **30 novembre 2008** pour en faire part au Secrétaire de l'Ordre.

Pour signaler un changement d'adresse, nous vous invitons à faire parvenir un courriel à l'adresse **admission@odq.qc.ca** ou encore à remplir le formulaire publié à la page 487 et à le faire parvenir par **télécopieur**, au 514 393-9248.

The Order goes green

The Order wants to do its part to help protect the environment, and has decided to make greater use of electronic tools for communicating with its members.

The following are some initiatives we are taking to modernize our means of communicating with members, drawing on new technologies.

The Journal de l'Ordre: new publication frequency

Starting with the February/March 2009 issue, the Order will publish six, rather than ten, issues of the *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec* a year. We will also be taking the opportunity to give the *Journal* a graphic facelift. Watch for its new image!

As many members have suggested, the Order will produce theme issues, making it possible to offer extensive and varied information on a specific subject.

An electronic newsletter

Starting in 2009, the Order will be publishing electronic newsletters for members, to complement the *Journal*.

The goal is to communicate brief news items as promptly as possible and encourage readers to visit the ODQ Website for more details.

2009 Member Directory on CD-ROM

The *2009 Member Directory* will be available this year on a CD-ROM, inserted in the February/March issue of the *Journal*. For the fourth year, the *Member Directory* will also be available on the Order's Website, in the "Members" section.

Notify us of any address changes!

The electronic version of the *2009 Member Directory* is now being prepared. You have until November 30 to notify the Secretary of the Order in writing of any change in your professional address.

To report an address change, you can just send an e-mail message to **admission@odq.qc.ca** or fill out the form on page 487 and fax it to us, at **514 393-9248**.

Results of the election for directors

The Ordre des dentistes du Québec is pleased to announce the results of the 2008 election to fill the positions on its Board of Directors. The dentists listed

below were all elected by acclamation, with the exception of the Estrie region (6). Directors are elected for a four-year term.

Electoral regions	Candidates
Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (1)	Dr. Peter White
Saguenay – Lac-Saint-Jean (2)	Dr. Luc Gravel
Mauricie – Bois-Francs (5)	Dr. Guy Boisclair
Estrie (6)	<i>Vacant position</i>
Montérégie – Yamaska (9a)	Dr. André Savard
Montérégie – Haut-Saint-Laurent (9b)	Dr. Gilles E. Lefebvre
Montérégie – Vallée-du-Richelieu (9c)	Dr. Pierre Boisvert
Lanaudière – Laurentides (10)	Dr. Claude Beaulieu
Outaouais (11)	Dr. Guy Lafrance
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec (12)	Dr. Paul Perrier

France-Quebec Agreement

At the Sommet de la Francophonie held on October 17 in Quebec City, an agreement was signed between the Ordre des dentistes du Québec and the Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la France, with a view to reaching an arrangement for mutual recognition of professional qualifications by December 31, 2009. This initiative is part of the general agreement on professional workforce

mobility, signed that same day by French President Nicolas Sarkozy and Premier Jean Charest.

The agreement was signed by Dr. Diane Legault, President of the Ordre des dentistes du Québec, and Dr. Christian Couzinou, President of the Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la France.

Assistant Director of Professional Services hired

The Ordre des dentistes is pleased to announce the appointment of Dr. Nathalie Morin as Assistant Director of Professional Services. Dr. Morin took up her new duties on September 15.

After graduating from the Université de Montréal in 1990, Dr. Morin practised dentistry with the Canadian Forces for more than 20 years. She completed a

speciality program in public dental health in Bethesda, Maryland, and was then transferred to Ottawa, where she was appointed a consultant for the dental component of the Canadian Forces Health Information System.

We wish her all the best in her new duties.

The Act to amend the Professional Code and other legislative provisions takes effect

The Act to amend the Professional Code and other legislative provisions, adopted in June 2008, took effect on October 15.

The Act is intended mainly to lighten the regulatory burden on professional orders and improve the effectiveness of control mechanisms.

Note that legislators also chose to change certain expressions pertaining to professional orders. The Bureau of the Order becomes the Board of Directors, the Administrative Committee becomes the Executive Committee, and the Committee on Discipline becomes the Disciplinary Council.

Continuing Dental Education Policy: same obligation, simplified declaration

At its meeting on September 26, 2008, the Board of Directors amended the Order's Continuing Dental Education (CDE) Policy. The changes will take effect on **January 1, 2009**. The goal of the amendments is to simplify the annual declaration by ODQ members, while maintaining the suggested target under the CDE Policy of 90 units over a three-year period.

In future, your declaration of CDE units earned during the year will be included with your notice of annual assessment.

In November you will receive the new version of the CDE policy, a FAQ sheet and a sheet to help you keep track of your CDE supporting documents.

Entrer en classe sans déjeuner, pas question!

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
www.clubdejeuners.org

L'AQNT publie un dépliant d'information sur la névralgie du trijumeau

La névralgie du trijumeau est une affection neurologique qui touche chaque année environ une personne sur 20 000. Lorsqu'elle fait ses premières apparitions, elle se présente souvent comme une douleur dentaire isolée sans facteur associé. Par conséquent, le premier réflexe de la personne qui en souffre est de se diriger vers une clinique dentaire.

Comme cette affection est rare et peu connue, l'Association québécoise de la névralgie du trijumeau (AQNT) vient de produire une brochure d'information pour démystifier ce trouble neurologique. Ce dépliant décrit principalement les caractéristiques de la douleur de la névralgie du trijumeau, les mesures diagnostiques ainsi que les traitements médicaux et chirurgicaux possibles. Ce document pourrait être très utile aux dentistes ainsi qu'à leurs clients.

Vous pouvez télécharger cette brochure à partir du site Web de l'AQNT, à l'adresse www.aqnt.org. Pour obtenir des exemplaires du dépliant afin de les mettre à la disposition de votre clientèle, écrivez à info@aqnt.org en fournissant vos coordonnées postales.



ÉQUIPEMENT D'OXYGÈNE D'URGENCE



- *Vente, location et mise-à-jour de vos équipements d'oxygène*
- *GAZ MÉDICAUX et de laboratoire*
- *Sédation analgésique (protoxyde d'azote)*

“Cours de certification maintenant disponible”



OXYMED

Tél.: (514) 389-8245

1 (800) 369-8404
www.oxymed.ca

Gaz médical et équipement

9592, rue Berri, Montréal (Québec) H2M 1R4

Félicitations aux récipiendaires de l'Université de Montréal!

Prix et bourses 2007-2008

Bourse Gordon Nikiforuk, décernée par Colgate-Palmolive Canada

Simon Grondin, étudiant en 1^{re} année

Prix de l'International College of Dentists

Gisèle Mainville, étudiante en 4^e année

Prix de l'American Academy of Periodontology

Dr Mathieu Beaudoin

Le Dr Gilles Lavigne est nommé membre de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

La présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Nicole Boutin, a annoncé le 2 septembre dernier la nomination de 26 nouveaux membres au sein des cinq commissions du Conseil. Parmi ces nouveaux membres, soulignons la nomination du Dr Gilles Lavigne, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sommeil, douleur et traumatologie de l'Université de Montréal, à titre de membre de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires pour un mandat de trois ans.

Le Conseil supérieur de l'éducation est un lieu de réflexion qui vise au développement global de l'éducation à moyen et à long terme. Il a pour fonctions de collaborer avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la conseiller sur toute question relative à l'éducation.

Par la diversité des personnes qui le composent, le Conseil jette des ponts entre les acteurs de l'éducation, la population et les décideurs. Près d'une centaine de personnes contribuent aux travaux du Conseil ainsi qu'à ceux de ses commissions et comités.

52^e Congrès de la Société dentaire Nord Sud



Dans l'ordre habituel : le Dr Peter C. White, administrateur de l'ODQ, la Dre Diane Legault, présidente de l'ODQ, la Dre Louise Dupéré, le Dr Christian Fortin, administrateur de l'ODQ et, le Dr Denis Robert, administrateur de l'ODQ.

La présidente de l'Ordre des dentistes a participé au 52^e congrès de la Société dentaire Nord Sud, tenu à Amqui au mois de septembre dernier.

La docteure Legault s'est adressée aux membres de la société, dans le cadre de leur assemblée générale, pour parler des enjeux et des objectifs des dentistes que regroupe cette société dentaire et des besoins de la population qu'elle dessert.

Le teintier VITA 3D-Master célèbre son 10^e anniversaire

Depuis son introduction en 1998, le VITA 3D-MASTER a su améliorer la précision au moment de la prise de teinte. Grâce à son approche scientifique, VITA offre un plus grand choix de teintes naturelles et *bleached* qu'il est maintenant possible de reproduire d'une façon systématique, incluant les teintes intermédiaires plus complexes.

Les matériaux offerts dans la gamme de couleurs VITA 3D-MASTER ne sont pas uniquement synonymes d'apparence naturelle, mais aussi d'une très grande constance et d'une très haute fiabilité. Grâce à ces propriétés, les teintes VITA sont depuis longtemps un standard incontesté pour les dentistes et les techniciens dentaires du monde entier. Voici l'histoire derrière cette réussite : connaissant l'avance considérable des teintes VITA par rapport aux autres, la compagnie avait déposé, dès les années 1920, la marque « Teintes VITA ». Par la suite, ces teintes furent constamment modernisées, perfectionnées et complétées – 1935 avec l'effet Lumin, 1955 avec le teintier Lumin Vacuum (maintenant VITAPAN CLASSICAL) et 1982 avec le système VITAPAN pour l'harmonisation chromatique de la céramique et de la résine. En dépit de la prédominance mondiale du teintier VITAPAN CLASSICAL, VITA Zahnfabrik, avec son désir constant de perfectionnement, a quand même su innover en lançant son teintier VITA 3D-MASTER.

Maintenant, le monde de la dentisterie comprend et apprécie plus que jamais le concept du VITA 3D-MASTER avec des couleurs définies, étape par étape, selon des critères de luminosité, de saturation et de teinte.

De nouvelles méthodes requièrent de nouveaux matériaux et de nouveaux produits, et VITA enrichit constamment le système 3D-MASTER. La porcelaine VM du teintier 3D-MASTER est utilisée par les plus grands laboratoires du monde entier. L'avancement de la science pour le contrôle de teintes 3D permet d'offrir des instruments tels que le EASYSHADE, pour une prise de teinte électronique, le teintier VITABLOCKS, pour les restaurations CEREC, ainsi que le BLEACHEDGUIDE, afin de suivre la progression du traitement de blanchiment.

Pour en savoir plus, appelez au 1 800 263-4778 ou visitez le www.vident.com.

Qu'est-ce qui vous stresse ?

PERFORMANCE

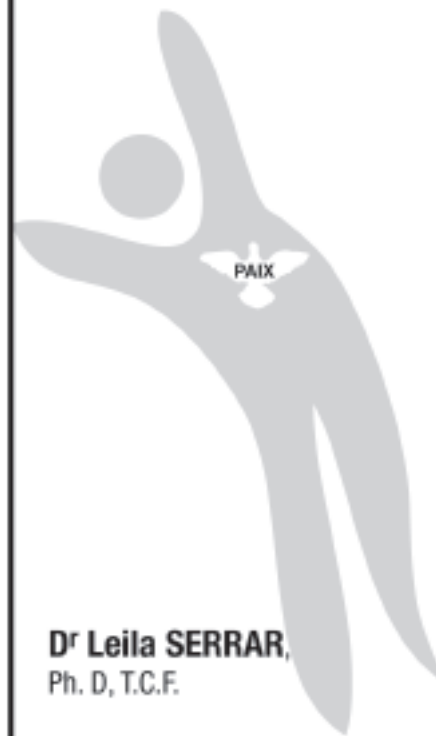
Professionnelle / Sportive
Académique / Artistique

STRESS

Couple / Famille
Adolescent / Travail

RUPTURE

Amoureuse / Deuil



Dr Leila SERRAR,
Ph. D, T.C.F.

- **Ph. D**
Prévention burnout
- **T.C.F.**
TITRE RÉSERVÉ permis OPTSQ
- **COACH de vie PNL**
- **Stress Wellness Consultant** (F. H. Selye)

(514) 793-PAIX (7249)

www.coachstresszero.com

Grille d'activités scientifiques des sociétés dentaires

2008

2009

SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE DE L'ACTIVITÉ/NOM DU CONFÉRENCIER	DATE DE L'ACTIVITÉ	RESPONSABLE
ESTRIE	ACDQ – Pot-pourri fiscal Conférencier à confirmer – Hôtel Delta – Sherbrooke	5 décembre 2008	Dr Patrick St-Antoine (819) 578-7007
	ODQ – Nouvelles perspectives en endodontie Dre Maryse Bertrand ou Dre Julie Leduc – Hôtel Delta – Sherbrooke	16 janvier 2009	Dr Patrick St-Antoine (819) 578-7007
	Hands-on implants avec Straumann Conférencier à confirmer – Lieu à confirmer	20 février 2009	Dr Patrick St-Antoine (819) 578-7007
HAUT-SAINT-LAURENT	ODQ – Nouvelles perspectives en endodontie Dre Maryse Bertrand ou Dre Julie Leduc – Hôtel Plaza Valleyfield – Valleyfield	5 décembre 2008	Dr Yvan Théorêt (450) 377-9800
LANAUDIÈRE	What's Hot and What's Getting Hotter! Dr Howard Glazer – Château Joliette – Joliette	12 décembre 2008	www.sdlanaudière.com
	RCR – Recertification Groupe Jetté – Château Joliette – Joliette	14 janvier 2009	www.sdlanaudière.com
	RCR – Recertification Groupe Jetté – Traiteur Serge Robert – Repentigny	15 janvier 2009	www.sdlanaudière.com
	RCR – Certification Groupe Jetté – Château Joliette – Joliette	16 janvier 2009	www.sdlanaudière.com
	Dentisterie Interdisciplinaire – un deuxième regard Drs Mazen Abiad, Catherine Dubé, Yves Gagnon – Château Joliette – Joliette	13 février 2009	www.sdlanaudière.com
LAURENTIDES	Améliorer les performances du bureau et l'image de la clinique Gestion Prieur/Montpetit – Hôtel Mont-Gabriel – Sainte-Adèle	5 décembre 2008	Dre Isabelle Fortin (450) 227-4744
	ODQ – Lésions communes et sujets controversés en médecine buccale Dr Adel Kauzman – Hôtel Mont-Gabriel – Sainte-Adèle	16 janvier 2009	Dre Isabelle Fortin (450) 227-4744
	ACDQ – Pot-pourri fiscal Conférencier à confirmer – Hôtel Mont-Gabriel – Sainte-Adèle	20 février 2009	Dre Isabelle Fortin (450) 227-4744
LAVAL	ODQ – Nouvelles perspectives en endodontie Dre Maryse Bertrand ou Dre Julie Leduc – Palace de Laval – Laval	30 janvier 2009	Mme Claudine Darveau (514) 434-0735
	Retraitement endodontique : la théorie et les techniques Dre Maryse Major – Palace de Laval – Laval	12 février 2009	Mme Claudine Darveau (514) 434-0735
MAURICIE	ODQ – Lésions communes et sujets controversés en médecine buccale Dr Adel Kauzman – Hôtel des Gouverneurs – Trois-Rivières	13 février 2009	Dr Guy Boisclair (819) 693-3945

Grille d'activités scientifiques des sociétés dentaires

2008
2009

SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE DE L'ACTIVITÉ/NOM DU CONFÉRENCIER	DATE DE L'ACTIVITÉ	RESPONSABLE
MONTRÉAL	AM : Comment motiver un patient à suivre vos recommandations en seulement 3 minutes – Dr Daniel Picard PM : Créer un contexte gagnant – M. Roger St-Aubin Mount Stephen Club – Montréal	5 décembre 2008	Mme Francine Desgagné (514) 328-1551
	ACDQ – Pot-pourri fiscal Conférencier à confirmer – Mount Stephen Club – Montréal	12 décembre 2008	Mme Francine Desgagné (514) 328-1551
	Photo désinfection Dr Robert Fortier – Mount Stephen Club – Montréal	16 janvier 2009	Mme Francine Desgagné (514) 328-1551
	ACDQ : Les troubles respiratoires du sommeil Drs Patrick Arcache et Luc Gauthier – Mount Stephen Club – Montréal	13 février 2009	Mme Francine Desgagné (514) 328-1551
MONTREAL DENTAL CLUB	What Should the Dentist Know? Dr Michel El-Hakim – Mount Stephen Club - Montréal	20 janvier 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575
	RCR – Certification M. Mitch Zeitlin – YM – YWHA – Montréal	24 février 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575
	RCR – Certification M. Mitch Zeitlin – YM – YWHA – Montréal	25 février 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575
	RCR – Recertification M. Mitch Zeitlin – YM – YWHA – Montréal	26 février 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575
FDSGM	ODQ - Lésions communes et sujets controversés en médecine buccale Dr Adel Kauzman – Hôpital Général Juif (Block Amphithéâtre) – Montréal	5 décembre 2008	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575 Dre Nelly Chafai drnellychafai@hotmail.com
MONTREAL DENTAL CLUB	PFM – FPD : Reasons for failures and modalities for Success Dr Eli Raviv – Ruby Foos – Montréal	16 janvier 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575 Dre Nelly Chafai drnellychafai@hotmail.com
MOUNT-ROYAL DENTAL SOCIETY	ACDQ – Pot-pourri fiscal M. Jérémy Bonneau – Hôpital Général Juif (Block Amphithéâtre) – Montréal	23 janvier 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575 Dre Nelly Chafai drnellychafai@hotmail.com
	ODQ – Nouvelles perspectives en endodontie Dre Maryse Bertrand ou Dre Julie Leduc Hôpital Général Juif (Block Amphithéâtre) – Montréal	13 février 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575 Dre Nelly Chafai drnellychafai@hotmail.com
	Incorporating Orthodontics in Multidisciplinary Treatment Plans Dre Claudia Giambattistini – Holiday Inn Midtown – Montréal	17 février 2009	Mme Lorraine Foster (514) 300-0575 Dre Nelly Chafai drnellychafai@hotmail.com

Grille d'activités scientifiques des sociétés dentaires

2008

2009

SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE DE L'ACTIVITÉ/NOM DU CONFÉRENCIER	DATE DE L'ACTIVITÉ	RESPONSABLE
OUTAOUAIS	ODQ - Lésions communes et sujets controversés en médecine buccale Dr Adel Kauzman – Hôtel Château Cartier – Gatineau	30 janvier 2009	Dre Chantal Chiasson (819) 595-8383
	ACDQ : Les troubles respiratoires du sommeil Drs Patrick Arcache et Luc Gauthier – Hôtel Château Cartier – Gatineau	19 février 2009	Dre Chantal Chiasson (819) 595-8383
QUÉBEC	RCR Hôtel Plaza Universel – Québec	24 janvier 2009	Dre Lise Munger (418) 681-3836
	Ergonomie et évaluation de la position de travail M. Jean-David Gagné – Hôtel Plaza Universel – Québec	5 février 2009	Dre Lise Munger (418) 681-3836
	ACDQ – Pot-pourri fiscal Conférencier à confirmer – Hôtel Plaza Universel – Québec	27 février 2009	Dre Lise Munger (418) 681-3836
SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN	AM : RCR – Recertification PM : Urgences médicales dans un cabinet dentaire – Dr Marc Blackburn Hôtel Le Montagnais – Chicoutimi	30 janvier 2009	Dre Julie Gauthier (418) 668-3484
	ODQ - Lésions communes et sujets controversés en médecine buccale Dr Adel Kauzman – Hôtel Le Montagnais – Chicoutimi	27 février 2009	Dre Julie Gauthier (418) 668-3484
VALLÉE-DU-RICHELIEU	Orthodontie chez l'adulte Drs Daniel Godin et Sonia Lapointe – Hostellerie Rive-Gauche – Beloeil	5 décembre 2008	Dr Pierre Boisvert (514) 246-7387
	ACDQ – Pot-pourri fiscal Conférencier à confirmer – Hostellerie Rive-Gauche – Beloeil	16 janvier 2009	Dr Pierre Boisvert (514) 246-7387
	L'évolution du département d'hygiène et intégration d'un dentiste invité dans une pratique Drs Pierre Cournoyer et Pierre Boyer – Hostellerie Rive-Gauche – Beloeil	13 février 2009	Dr Pierre Boisvert (514) 246-7387
YAMASKA	AM : ACDQ : Les troubles respiratoires du sommeil Drs Patrick Arcache et Luc Gauthier PM : Mise à jour orthodontique – Drs Alain Paquette et Fabrice Garnier Hôtel Le Castel de l'Estrie – Granby	30 janvier 2009	Dr Éric Normandeau (450) 375-2188
	Souper des Présidents (ODQ – ACDQ) Drs Diane Legault et Serge Langlois – Hôtel Le Castel de l'Estrie – Granby	12 février 2009	Dr Éric Normandeau (450) 375-2188

AVIS DE RADIATION PERMANENTE

PRENEZ AVIS que le 25 août 2008, le comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec a prononcé une décision sur sanction et a ordonné la radiation permanente du Tableau de l'Ordre des dentistes du Québec de la docteure Vivian Trang Nguyen, numéro de permis 95806, ayant eu son dernier domicile professionnel au 6385, Sherbrooke Est, bureau 203, à Montréal. Le comité de discipline a également condamné la docteure Vivian Trang Nguyen à tous les déboursés encourus, y compris les frais d'expert.

Le 8 janvier 2008, le comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec avait déclaré la docteure Vivian Trang Nguyen coupable sur tous les chefs contenus aux plaintes portant les numéros 14-05-01004, 14-05-01005, 14-05-01006, 14-05-01007, 14-05-01008, 14-05-01009, 14-05-01010, 14-05-01011 et 14-05-01012 à l'exception du premier chef dans le dossier 14-05-01005.

Les infractions commises par la Docteure Vivian Trang Nguyen étaient les suivantes : avoir fait défaut de respecter les règles d'asepsie et d'hygiène, avoir établi des diagnostics et des plans de traitements non requis, avoir exécuté des traitements sans une

connaissance suffisante, avoir exécuté des traitements contraires aux normes généralement reconnues en médecine dentaire, avoir refusé de remettre copie du dossier dentaire aux patients alors que réclamés, avoir fait défaut de collaborer à une enquête, avoir omis d'informer son patient et d'obtenir un consentement éclairé et avoir manqué d'intégrité, notamment, en réclamant des honoraires pour des traitements non dispensés, en imitant la signature de patients sur des formulaires d'assurance, en modifiant son dossier dentaire et en tentant de tromper le syndic agissant dans le cadre d'une enquête déontologique.

Le 5 septembre 2008, la docteure Vivian Trang Nguyen recevait personnellement signification de la décision sur sanction du 25 août 2008.

Avis est donc donné que la docteure Vivian Trang Nguyen est radiée de façon permanente du Tableau de l'Ordre des dentistes du Québec depuis le 5 septembre 2008.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Me Marisol Miró

Secrétaire du conseil de discipline
Ordre des dentistes du Québec

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

Prenez avis que le docteur Daniel Desmeules, dentiste, dont le domicile professionnel est situé au 5438, boulevard Cousineau à St-Hubert, a été, le 5 décembre 2006, reconnu coupable par le comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec du chef d'accusation unique porté contre lui dans la plainte portant le numéro 14-06-01053.

Il lui était reproché d'avoir fait défaut de collaborer à une enquête du syndic de l'Ordre des dentistes du Québec, contrairement à certaines dispositions du Code de déontologie des dentistes.

Le 20 avril 2007, le comité de discipline de l'Ordre des dentistes condamnait le docteur Daniel Desmeules à une radiation temporaire d'un (1) mois ainsi qu'au paiement des déboursés.

Le 29 septembre 2008, l'appel du docteur Daniel Desmeules contre les décisions du comité de discipline des 5 décembre 2006 et 20 avril 2007 a été rejeté par le Tribunal des professions du Québec.

Conformément à l'article 182.7 du Code des professions, la décision du Tribunal est devenue exécutoire dès sa signification au docteur Daniel Desmeules, soit le 2 octobre 2008.

Avis est donc donné que le Dr DANIEL DESMEULES a été radié du Tableau de l'Ordre des dentistes du Québec pour la période allant du 2 octobre au 1^{er} novembre 2008 inclusivement.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Me Marisol Miró

Secrétaire du conseil de discipline
Ordre des dentistes du Québec

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

(article 182.9 du Code des professions)

AVIS est par la présente donné que le docteur Minh Phuc Truong, numéro de membre 92794, exerçant la profession de dentiste au 1599, rue Saint-André à Montréal, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du comité administratif (A-11-07-08-106), rendue à la suite d'un rapport du comité *ad hoc* d'inspection professionnelle portant sur sa compétence professionnelle.

Aux termes de cette décision datée du 11 juillet 2008 et signifiée au docteur Minh Phuc Truong, le comité administratif a ordonné de limiter le droit de pratique

du docteur Minh Phuc Truong, numéro de membre 92794, en lui interdisant de poser des actes dans le domaine de l'endodontie, et ce, jusqu'à la réussite complète du stage de perfectionnement qui lui a été imposé.

Cette décision prend effet 30 jours après sa signification (article 4.03 du Règlement sur les stages de perfectionnement de l'Ordre des dentistes du Québec).

Montréal, le 5 septembre 2008

La directrice générale et secrétaire,
Me Caroline Daoust

LE BUREAU NATIONAL D'EXAMEN DENTAIRE DU CANADA.

Registraire adjoint, registraire adjointe

Le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED) est chargé d'établir des critères de qualification qui permettent de maintenir une norme nationale de compétence pour les praticiens généraux en médecine dentaire, d'établir et de maintenir des examens permettant de déterminer si les candidats possèdent les compétences nécessaires pour satisfaire à la norme nationale et, enfin, d'émettre un certificat aux dentistes qui répondent aux exigences de cette norme.

Le poste de registraire adjoint(e) du BNED est créé afin d'aider le registraire à composer avec le travail croissant lié à son poste, de lui servir de remplaçant et de fournir un successeur éventuel. En tant que candidat(e) compétent(e) pour ce poste, vous devez être un(e) dentiste pouvant obtenir une licence dans une province du Canada, et connaître ou manifester un intérêt pour les méthodes d'évaluation des compétences. En raison de la nature très détaillée et délicate du travail du BNED et de la diversité de ses intervenants, vous devrez posséder un large éventail de compétences et de qualités personnelles, notamment la capacité de bien performer dans un poste de direction d'une association, ce qui comporte nécessairement la gestion des ressources financières et humaines ainsi que des problèmes liés aux installations. Les qualités personnelles qui vous seront utiles comprennent le souci du détail, la confiance lors d'interactions avec divers groupes, l'habileté à obtenir le consensus, la capacité de parler en public, les compétences pour correspondre par écrit avec des gens et les organismes de réglementation, la capacité de bien travailler avec toutes les branches de la médecine organisée, l'aisance pour composer avec des bénévoles sur une base sociale et la bonne volonté à

être disponible pour assister à des activités sociales occasionnelles en soirée.

Dans ce poste, vous devrez être en mesure de déléguer et de superviser le travail des autres, de sorte qu'il soit exempt d'erreurs et qu'il satisfasse à des normes rigoureuses. Il serait donc grandement souhaitable que vous possédiez de l'expérience dans la gestion des gens et du travail dans une petite organisation. Il serait utile d'avoir une expérience en enseignement, du travail avec la psychométrie et avec des bénévoles, en gestion de petits groupes, en organisation de réunions, en rédaction de rapport pour des conseils d'administration et en planification de l'ordre du jour des conseils. Le bilinguisme est incontestablement un atout.

On s'attend à ce que le nouveau registraire adjoint ou la nouvelle registraire adjointe se joigne au BNED à l'été ou à l'automne 2009. Alors qu'idéalement il ou elle vivrait à Ottawa, le BNED est ouvert à la perspective qu'il ou elle fasse la navette.

Si ce nouveau poste essentiel vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae à eric.lathrop@rayberndtson.ca, ou communiquez avec Eric Lathrop ou Ron Robertson au 613-742-3211. Nous devons recevoir votre demande au plus tard 17 h, le 16 janvier 2009.



RAY & BERNDTSON

Leader mondial en recrutement de cadres supérieurs

Envoyez le texte dactylographié soit par télécopieur, par courriel ou par la poste au *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec*, au plus tard le 1^{er} du mois précédant la parution, accompagné du paiement. L'annonceur doit indiquer le nombre de parutions, car lui seul en est le garant.

Journal de l'Ordre des dentistes du Québec
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15^e étage
Montréal, Québec H3B 1R2
Téléphone : 514 875-8511, poste 2233
Télécopieur : 514 875-9049
Courriel : johanne.erdelyon@odq.qc.ca

Les petites annonces publiées dans le JODQ
sont sur le site Web : www.odq.qc.ca

* Tarifs 2008 en vigueur

OFFRES D'EMPLOI

MAGOG – DENTISTE RECHERCHÉ À POURCENTAGE pour association éventuelle ou achat, et désirant adopter la région. Clinique dynamique établie depuis 28 ans. Équipements neufs. Secrétariat informatisé. Horaire rempli avec hygiénistes. Milieu de vie recherché pour travail et loisirs. Laissez message au 819 843-1818 ou envoyez coordonnées par télécopieur au 819 843-0404 ou par courriel cdfortinrobert@hotmail.com.

AGENCE DE PLACEMENT DE DENTISTES – DENTAGENCE – Vous recherchez le meilleur emploi pour vous? Contactez la docteure Cinthia Lavoie au 514 820-2855. VOUS RECHERCHEZ du personnel qualifié? Contactez mon équipe au 450 588-4273. Service personnalisé de placement pour dentistes/assistantes/secrétaires/hygiénistes/coordonnatrices.

ARRONDISSEMENT VIEUX-LONGUEUIL – CLINIQUE DENTAIRE, pratique de groupe demande dentiste à contrat, temps plein, possibilité d'association éventuelle, clientèle fidèle et croissante. Pour information, communiquez avec Lison Racine, adj. adm. Tél. 450 651-9934 – Téléc. 450 651-9936. Courriel : cliniquedentairebedard@bellnet.ca.

BAS-SAINT-LAURENT / RIVIÈRE-DU-LOUP – DENTISTE RECHERCHÉ pour travail à temps partiel ou à temps plein. Pratique familiale, belle équipe dynamique, milieu de vie exceptionnel. Association à court terme, si désirée. Dr Yvon Morin et Dre Anne Olivier. Tél. 418 862-0570 – Téléc. 418 862-3817 – cliniquedentmorinetolivier@bellnet.ca.

CLINIQUE DENTAIRE, EST DE MONTRÉAL cherche un dentiste pour location ou travail à pourcentage. Appelez Claude au 514 722-6696.

DENTISTE À POURCENTAGE RECHERCHÉ POUR CLINIQUE DENTAIRE À CHÂTEAUGUAY, À 15 MINUTES DE MONTRÉAL – Équipe stable, dynamique, professionnelle et très bonnes conditions de travail dans un environnement agréable. Établie depuis 35 ans en constante croissance, grand bassin de population. Télécopiez CV 450 692-7117.

DENTISTE À POURCENTAGE RECHERCHÉ. Un à deux jours semaine. Journée flexible. Clinique dentaire Eric Breton, Disraeli – 418 449-1800.

DENTISTES RECHERCHÉS POUR ENSEIGNER EN TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE. Le collège François-Xavier-Garneau, établissement collégial situé à Québec, est à la recherche de professeurs afin de se constituer une banque pour d'éventuels besoins. Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à srh@cegep-fxg.qc.ca. Informations supplémentaires : www.cegep-fxg.qc.ca/emploi ou Nathalie Dubreuil, 418 688-8310, poste 2289.

GATINEAU (BUCKINGHAM) – CLINIQUE DENTAIRE EN PLEINE EXPANSION, CHERCHE DENTISTE à pourcentage, temps plein ou partiel. Pratique familiale, personnel dynamique et possibilité d'association future. Dr François Lavoie 819 281-3368 – Téléc. 819 281-6150.

JOLIETTE - CLINIQUE DENTAIRE FRANÇOIS DUPUIS EST À LA RECHERCHE d'un dentiste à pourcentage en vue d'une association à court terme. SVP contactez Sonia Cardinal au 450 755-2756.

JOLIETTE, RECHERCHE DENTISTE POUR REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ DE JANVIER À JUIN 2009. Possibilité de poursuivre à temps partiel ensuite. Horaire du lundi au jeudi. Un seul soir par mois. Une équipe jeune et dynamique de même que plusieurs technologies (CEREC, Diagnodent, Caméra intra-orale...) sont à votre disposition. Pour de plus amples informations, contactez la Dre Annie Lefrançois au 450 759-9088 ou par télécopieur, 450 759-9435.

PRATIQUE BIEN ÉTABLIE DANS LE SECTEUR CÔTE-DES-NEIGES – Nous sommes propriétaires de l'immeuble et possédons tous les nouveaux équipements. Occasion idéale pour un jeune dentiste voulant se développer et acquérir davantage d'expérience dans toutes les disciplines de soins dentaires, l'accent étant mis sur l'endo, les implants chirurgicaux et les prothèses. Environnement élégant et moderne, personnel chaleureux. Joueur d'équipe recherché. Contactez le Dr Gerald Rudick au 514 342-4444 ou par courriel, à assist.dent@hotmail.com, en mettant pour objet : associé dentaire.

LAVAL (OUEST) – DENTISTE RECHERCHÉ À POURCENTAGE AVEC POSSIBILITÉ D'ASSOCIATION. La personne choisie bénéficiera d'une clientèle déjà établie avec un bon achalandage et un taux élevé de nouveaux patients. Le personnel déjà en place pour vous accueillir favorise l'esprit d'équipe et le professionnalisme. Contactez-nous afin de prendre rendez-vous au 450 962-2882.

LAVAL – DENTISTE RECHERCHÉ POUR REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ. De mars à juillet 2009, 4 jours/semaine. Deux hygiénistes. Contactez Martine ou Isabelle au 450 969-6666. Téléc. 450 969-5439.

LAVAL – RECHERCHE DENTISTE À POURCENTAGE avec quelques années d'expérience – 2 jours semaine. Pratique familiale. Équipe dévouée – ambiance très chaleureuse. Dentiste multidisciplinaire de préférence. Engagement à long terme. Communiquez au 450 969-4802 (tél. ou téléc.), 450 627-2658 ou ddsmay940@aol.com.

MAURICIE – CHERCHE DENTISTE POUR TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU PARTIEL AU POURCENTAGE. Pratique familiale achalandée. Milieu stimulant. Bonnes conditions. Excellent pour dentiste voulant s'intégrer graduellement en vue d'achat. Demandez Denise au 819 537-2459.

MAURICIE – DENTISTE À POURCENTAGE avec possibilité d'association. Pratique familiale très achalandée, très diversifiée avec équipe d'expérience en place. Très bien secondée par dentiste avec expérience et ayant eu beaucoup de formations internationales, projet très intéressant à venir auquel le dentiste serait intégré selon sa volonté. Clientèle mature. Clinique en place depuis plus de vingt ans. Très belle vue, contexte de travail très agréable. Laissez message au Dr Claude Morissette au 819 383-7473.

MAURICIE, PRÈS DE TROIS-RIVIÈRES. Cherche dentiste à pourcentage pour remplacement de congé de maternité (janvier à juin 2009). Temps complet, 4 ou 5 jours par semaine, 1 soir seulement, 2 hygiénistes temps plein présentes. Téléphonnez à la clinique pour information ou pour poser votre candidature au 819 535-6868.

MONTRÉAL – Dentiste à pourcentage recherché pour un poste à temps plein ou partiel. Centre dentaire moderne avec nouvelle technologie, équipe dynamique. SVP télécopiez CV au 514 256-8129.

MONTRÉAL – POSTES À POURCENTAGE PERMANENTS À TEMPS PLEIN OU PARTIEL. Plusieurs cliniques modernes, radiographie panoramique, céphalométrie, air abrasion, endo mécanisé, sédation, etc. Répartition équitable d'un grand nombre de nouveaux patients. Possibilité d'association, si désirée. Téléphonnez au 514 276-8051 ou répondez par courriel à legroupeudentairedemontreal@hotmail.com ou par télécopieur au 514 276-0424.

MONTRÉAL – SECTEUR ANJOU – DENTISTE À POURCENTAGE DEMANDÉ, À PLEIN TEMPS, polyvalent et sérieux pour clinique moderne établie depuis 1985. Notre centre dentaire offre un excellent volume de clientèle et une équipe multidisciplinaire dynamique. Entente avantageuse avec possibilité d'association si désirée. Pour information, laissez un message au 514 355-9702 ou courriel : artdentaire@sympatico.ca.

POINTE-AUX-TREMBLES - RECHERCHONS DENTISTE À POURCENTAGE POUR REMPLACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ de février 2009 à septembre/octobre 2009. Horaire 4 jours, mardi au vendredi, 1 soir, hygiéniste temps complet. Horaire bien rempli et belle clientèle. Contactez la Dre Mélanie Verreault au 514 644-2226.

POSTE À POURCENTAGE. REMPLACEMENT D'UN DENTISTE QUITTANT UNE PRATIQUE TRÈS ACHALANDÉE. Clientèle établie et beaucoup de nouveaux patients. Facturation supérieure. À 20 minutes du centre-ville de Montréal. Temps plein ou partiel. SVP laissez un message au 514 762-9006.

PROFITEZ DES HONORAIRES PLUS ÉLEVÉS ET DES IMPÔTS MOINDRES – 5 cliniques matures et achalandées – Sud-ouest Québec et Ontario, frontière québécoise – Horaires bien remplis (PPF, endo, etc.). Stabilité, flexibilité et respect professionnel assurés. Possibilité d'achat. Le déplacement en vaut la peine. Luc 450 370-7765 – courriel : LucLeboeuf291@hotmail.com.

RECHERCHE DENTISTE À POURCENTAGE EN VUE D'ASSOCIATION ÉVENTUELLE. Clinique établie depuis longtemps (dentiste précédent parti pour l'Ouest canadien). Gatineau (Hull). 819 595-3008

RECHERCHONS DENTISTE À POURCENTAGE pour travail à temps plein à notre clinique établie depuis 1990 à Blainville. Pratique multidisciplinaire avec équipement CEREC-3D disponible. Possibilité d'association. Poste disponible actuellement. Demandez Francine au 450 433-2161 ou envoyez courriel et CV à slup@videotron.ca.

RIVE-SUD (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU) – Cherche dentiste à pourcentage temps plein ou partiel pour traiter surplus de clientèle dans une clinique nouvellement déménagée et agrandie, avec une équipe jeune et dynamique. Contactez Maryse au 450 349-0844.

RIVE-SUD DE MONTRÉAL – DENTISTE À POURCENTAGE DEMANDÉ – lundi et mardi – Bonnes conditions de travail – Hygiéniste(s) assignée(s). Contactez Annie au 514 831-2643.

SHERBROOKE – DENTISTE RECHERCHÉ – Nous sommes à la recherche d'un dentiste à pourcentage pour un travail à plein temps avec possibilité d'association d'ici 1 an ou 2. Nous avons une clinique à la fine pointe de la technologie ayant une clientèle mature et une équipe dynamique, impliquée et stable. Téléphonnez au 819 566-2578. Courriel : rouillard.g@videotron.ca

WESTMOUNT – LA CLINIQUE ART DENTAIRE GLOBAL RECHERCHE UN DENTISTE désireux de prendre la relève d'une pratique bien située, bien établie, bien équipée et bien organisée. Contactez-nous pour discuter des options selon votre expérience et votre profil au 514 820-2855 ou par courriel à decinthalavoie@bellnet.ca.

RECHERCHE D'EMPLOI

CHIRURGIEN-DENTISTE AVEC 12 ANS D'EXPÉRIENCE, dont 4 ans de formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, offrant service complet de chirurgie buccale (dents de sagesse, chirurgie pré-prothétique, apectomies, biopsies, etc.), d'implantologie et de chirurgie parodontale (greffes de tissu mou, allongement de couronne clinique, chirurgie de réduction de poche parodontale, etc.) dans votre cabinet. Montréal et les environs (jusqu'à concurrence de 60 minutes). Références disponibles. Communiquez au 514 946-3283.

DENTISTE d'expérience cherche travail à pourcentage dans la région de Montréal. SVP appelez au 450 663-7238.

Dr Yves M. André
D.D.S., M.Sc.D., C.A.G.S., CERT. ENDO

ENDODONTISTE

BUREAU SITUÉ AU:

1450 JEAN-TALON E. #101
MONTRÉAL, Qc H2E 1S7

(514) 722-6767



CLINIQUE À VENDRE/LOUER/ACHETER

CLINIQUE DENTAIRE À VENDRE – CARTIERVILLE (près de l'Hôpital du Sacré-Coeur). Clinique dentaire bien éclairée dans édifice professionnel moderne, très bien équipée, clientèle fidèle, personnel expérimenté, facturation annuelle +400 000., évaluation 215 000. Svp s'adresser à la Dre Micheline Legault-Bellefleur, 514 336-6339.

ESTRIE – À VENDRE – Cabinet établi depuis 30 ans, très bien situé, dans clinique médicale comprenant plusieurs professionnels, excellent potentiel, équipe efficace, clientèle fidèle, salles multiples. Secrétariat informatisé. Prix attrayant, profits intéressants. Raison : retraite. Contactez le Dr Pierre Morin, 819 879-2415.

LAVAL STE-DOROTHÉE – CHARMANTE CLINIQUE À VENDRE dans un secteur aisé en pleine croissance. Parfait pour une relocalisation ou nouveau départ à peu de frais. Excellente facturation, clientèle familiale de choix. Équipements récents, 3 salles opératoires avec Pan-ceph. Cause de la vente : déménagement. Rapport d'évaluation disponible. Communiquez avec la Dre Katherine Nguyen au 450 689-6060 – 514 347-0235 ou Serge Lacroix au 514 234-3066.

MONTRÉAL – CÔTE-DES-NEIGES – Belle occasion pour dentiste avec sa propre clientèle. À compter du 1^{er} décembre. À vendre : cabinet dentaire situé dans édifice médical, 2 salles, possibilité d'agrandissement. Entièrement décoré et équipé, très fonctionnel. Oxyde d'azote. Courriel : montrealdentist@gmail.com.

MONTRÉAL – CENTRE-VILLE – Édifice professionnel, métro, stationnement intérieur. Pratique solo établie depuis plus de 20 ans. Deux salles complètes, bureau moderne informatisé, Ortho Ceph. Clientèle adulte, personnel d'expérience attentif. Belle opportunité. Laissez message au 514 762-1381.

MONTRÉAL – CLINIQUE DENTAIRE TRÈS BIEN SITUÉE. Pratique solo (une hygiéniste), trois salles opératoires, excellente facturation. Clientèle agréable, fidèle. Secteur francophone. Potentiel de croissance ++. Informatique CTRL. Acheteurs sérieux seulement. Confidentiel, Tamara 514 949-0995.

MONTRÉAL CENTRE-VILLE – CLINIQUE DENTAIRE OFFRE À VENDRE OU À LOUER, 2 salles opératoires équipées et décorées au goût du jour avec appareils à radiographies (panorex). Pour information, 514 842-1124.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU – À VENDRE – CABINET DENTAIRE RÉCEMMENT RÉNOVÉ, situé dans un centre médical achalandé près d'un hôpital. Pratique familiale établie depuis plus de 30 ans. Secrétariat informatisé, personnel en place. 3 salles opératoires, 2 000 dossiers actifs 18 mois, panorex, caméra intra-orale. À 25 minutes du pont Champlain. Potentiel élevé. Avec transition. Contactez Luce Ménard au 450 359-4444.

ÉQUIPEMENT À VENDRE OU À LOUER

À VENDRE - Appareil pour radiographie de marque SOREDEX RANEX 3X Pan et Ceph 1999. Raison de la vente : numérisation de la clinique. Prix demandé : 10 000 \$, incluant le développeur AT 2000 (20 ans). Pour information : Martine 819 228-5577 ou centerdentairechaupt@aira.qc.com.

À VENDRE – Cabinet Kappler pour chambre d'usinage CEREC 3D, comme neuf, 2 900 \$ négociable. Contactez Marie-Claude 514 939-2492.

À VENDRE – Lumière de qualité LumaArch pour blanchiment à la chaise. Meilleure offre. 514 522-3233.

À VENDRE – Pan Orthophos 3 âgé de 20 ans excellent état pour 4 000 \$. Trois unités âgées d'environ 20 ans, de marque Marus, Adec, et Pelton & Crane, incluant lumière à la colonne, crachoir et fibre optique, tabourets dentiste et assistante. Bon état de fonctionnement. 2 500 \$ pour chaque unité. Demandez France au 514 387-2844 ou pierf@videotron.ca.

À VENDRE – SUITE À LA FERMETURE D'UNE CLINIQUE SATELLITE, vente de l'équipement présent qui est en bon état de fonctionnement. VENEZ VOIR. Idéal pour tout projet d'agrandissement d'une clinique ou pour équiper une nouvelle clinique. BEAUCOUP D'INVENTAIRE. Pour information : 418 529-0222 ou cdvq@bellnet.ca.

EXCELLENTE OCCASION – PRESQUE NEUF – Équipement dentaire à vendre. Chaise Dental-EZ ACXC avec lumière de plafond Clesta (Belmont). Periopro avec chargeur, Belray (Belmont), Piezon Master Unit avec kit de paro, Optilux 500, Stérilisateur Delta 10', Compresseur, Vacuum, Amalgamateur Kerr, Cavijet et plus. SVP téléphonez au 514 856-3667.

SERVICES PROFESSIONNELS

ÉQUIPEMENT À VENDRE – JEMECA – Équipement dentaire/Dental Equipment – Nous vendons des équipements neufs et usagés à prix très compétitifs, notre société se spécialisant dans l'importation d'équipements dentaires. Tous nos articles sont garantis, et une personne-ressource pour le soutien technique peut être jointe en tout temps. Vous trouverez tous nos articles sur le site www.jemeca.com ou contactez notre directeur des ventes, DANIEL LEBEL, au 514 968-1418.

DIVERS

TRÈS BEL AQUARIUM de 80 gallons incluant le meuble, idéal pour la salle d'attente de la clinique. Raison de la vente : déménagement. Faut voir! Composez le 514 946-3283.

MÉDI-SECOURS
Exclusivement pour
MÉDECINS ET DENTISTES
ayant un problème
d'alcool ou de drogue
ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ ASSURÉS

(514) 440-4520

Vynylflex PLUS inc.

Remboursement Spécialisé
chaises dentaires
39 ans d'expérience

Peinture appareillée Remodelage de chaises
Chaises de bureau Salle d'attente
Décoration d'intérieur

Cell: (514) 347-4747

Claude Bureau

265 ave des Terrasses, Auteuil, Laval, H7H 1E5
Tél. (450) 628-0643 Fax: (450) 628-3213 Sans frais 1-800-644-0643

À l'agenda

Congrès au Canada

7-8-21-22 MARS OCTOBRE 2009

FORMATION DE BASE EN HYPNOSE CLINIQUE À QUÉBEC

Cet atelier initie les participants(es) à la pratique de l'hypnose en tant que mode de communication et outil thérapeutique. La méthodologie privilégiée favorise un apprentissage progressif et intensif des habiletés, des techniques et stratégies de base en hypnose clinique.

Cette formation respecte les standards retenus par l'American Society of Clinical Hypnosis (ASCH).

Renseignements :

Tél. : 514 990-1205

Site Web : www.sqh.info

DU 23 AU 26 MAI 2009

38^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Les Journées dentaires internationales du Québec (JDIQ)

Palais des congrès de Montréal

Renseignements :

Ordre des dentistes du Québec

15-625, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal, Québec H3B 1R2

Tél. : 514 875-8511

Fax : 514 875-1561

Site Web : www.odq.qc.ca

Courriel : congres@odq.qc.ca

Congrès extérieurs

DU 1^{ER} AU 7 MARS 2009

25^e FORUM DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION CONTINUE EN ODONTOLOGIE (AIFFCO)

Village club de « La Palmeraie » de Marrakech (Maroc) avec des conférenciers de la France, du Maroc et du Québec

Renseignements :

Contactez Dr Christian Bernard

Faculté de médecine dentaire

Université Laval, Québec

Tél. : 418 656-5018 - Fax : 418 834-2082

Courriel : Christian.Bernard@fmd.ulaval.ca

Avis de décès

Le docteur Benoît Michaud, de Rimouski, est décédé le 10 octobre 2008 à l'âge de 85 ans.

Index des annonceurs

ANDRÉ, Dr YVES	484	LABORATOIRE LAFOND DESJARDINS	454
BANQUE NATIONALE	C-4	OXYMED	475
BISCO CANADA	452	PATTERSON	C-2
BUREAU NATIONAL D'EXAMEN DENTAIRE DU CANADA.....	482	PHILIPS - SONICARE FLEXCARE	456
COACH STRESS ZÉRO.COM.....	477	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL – Faculté de médecine dentaire	ENCART
IMAGERIE DENTAIRE SEAFORTH.....	ENCART	VINYLFLEX.....	485
INSTITUT DENTAIRE INTERNATIONAL.....	ENCART		

Votre adresse est une information importante

Tout professionnel doit élire domicile en faisant connaître au secrétaire de l'Ordre dont il est membre le lieu où il exerce principalement sa profession, dans les trente (30) jours où il commence à exercer celle-ci ou, à son choix, le lieu de sa résidence; le domicile ainsi élu constitue le domicile professionnel. Il doit aussi lui faire connaître tous les lieux où il exerce sa profession.

Il doit également aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les trente (30) jours du changement (article 60 du Code des professions).

Tout changement d'adresse doit être acheminé **par écrit**, soit par courrier postal, soit par télécopieur.

All changes must be received **in writing** by mail or by fax.

Nom / Name _____

Ancien lieu d'exercice principal / Previous principal place of practice

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Autre(s) lieu(x) d'exercice / Other place(s) of practice

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Ancienne adresse de résidence / Previous home address

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Your address is important information

A professional shall elect domicile by informing the Secretary of the Order of which he is a member of the place where he principally practises his profession or, if he so chooses, his place of residence, within thirty (30) days after he begins to practise; the domicile thus elected shall constitute his professional domicile. He must also inform the Secretary of all the places where he practises his profession.

He must also advise the Secretary of any change in this respect, within thirty (30) days of the change (Professional Code, Section 60).



Ordre des dentistes du Québec
Service de l'admission
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15^e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

Télécopieur / Fax : 514 393-9248

Permis / Permit _____

Nouveau lieu d'exercice principal / New principal place of practice

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Signature _____

Date d'entrée en vigueur /
Effective date _____

Correction

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Signature _____

Date d'entrée en vigueur /
Effective date _____

Nouvelle adresse de résidence / New home address

Rue / Street _____

Ville / City _____

Province _____ Code postal code _____

Téléphone _____

Télécopieur / Fax _____

Courriel / E-mail _____

Signature _____

Date d'entrée en vigueur /
Effective date _____



Des solutions à vos besoins financiers

Avec le **programme financier pour professionnels de la santé** vous bénéficiez de nombreux avantages sur vos comptes bancaires, vos placements, vos financements ainsi que de l'expertise d'un **planificateur financier¹ attitré**.

Son rôle ?

- avoir une **vision globale de votre situation financière** et vous offrir des **conseils adaptés** en matière de finances, de fiscalité, de placements, de retraite et de planification successorale.
- **vous référer aux bons spécialistes** (à un directeur de compte spécialisé pour le financement de votre clinique par exemple.)

Pour en savoir plus, prenez rendez-vous avec un planificateur financier à la succursale près de chez vous.

www.bnc.ca/professionnelsante

¹ L'admissibilité aux produits de crédit est soumise aux critères d'approbation de la Banque Nationale. Un produit de crédit peut être refusé si ces critères ne sont pas remplis.